

Engagements
SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX
2023



ODDO BHF



**Chères clientes, chers clients,
chères collaboratrices, chers collaborateurs, chers partenaires,**

Le monde traverse une période compliquée, marquée par des tensions géopolitiques croissantes ; il ne me revient pas d'exposer plus en détail des sujets qui remplissent l'information quotidienne et que vous connaissez déjà bien. La vie n'est jamais simple, et l'histoire nous enseigne que chaque époque apprend à surmonter ses difficultés. Dans ce cadre, nous devons rester vigilants sur nos propres responsabilités et contribuer de manière constructive, à chaque fois que l'occasion se présente, à l'élaboration de solutions concrètes et porteuses de sens.

Le Groupe ODDO BHF, en tant qu'institution financière européenne et indépendante, reconnaît l'importance fondamentale de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) dans la conduite de ses activités. Notre engagement RSE s'articule autour de notre conviction que la prospérité économique est inséparable de l'amélioration du vivre-ensemble et de la préservation de la planète : trois notions que l'on retrouve unies dans le concept allemand de « Wohlstand ».

La RSE ne se limite pas à une simple obligation morale : elle représente, pour le Groupe, une réelle opportunité stratégique, permettant de générer de la valeur sur le long terme et d'engager toutes les parties prenantes de notre société. Notre engagement RSE repose sur trois piliers : l'engagement en faveur de nos équipes, la réduction de notre impact environnemental et l'action en faveur d'une société plus solidaire.

Nos collaborateurs et collaboratrices sont les principaux acteurs de notre ambition RSE et nous nous engageons ensemble, avec eux et auprès d'eux. Nous portons une attention toute particulière à l'enjeu de la diversité au sein des équipes et du management. Pour ODDO BHF, la diversité d'âges, de genres et de nationalités est une richesse qui doit être cultivée et participe à notre identité européenne.

Les engagements forts pris à l'occasion de la COP28 qui s'est tenue à la fin de l'année 2023 font écho à l'urgence climatique qui nous concerne

tous. ODDO BHF est sensible à cette urgence et œuvre pour la réduction de l'empreinte carbone du Groupe. Pour cela, un comité bas-carbone interne travaille sur un plan d'action, et nos équipes sont formées et sensibilisées par le biais de formations et de conférences. En 2023, nous avons adopté une stratégie de durabilité qui repose sur 4 piliers : développer pour nos clients des solutions ayant un impact positif sur le climat ; former nos collaborateurs aux enjeux environnementaux ; réduire l'empreinte carbone de nos activités ; et développer des critères de durabilité dans l'évaluation de nos opérations.

Grâce à notre Fondation en Allemagne et notre Fonds de dotation en France, nous poursuivons nos actions en faveur d'une société plus solidaire, à travers le financement de la recherche médicale ou le soutien apporté à la jeunesse et à la valorisation des talents. Nous soutenons ainsi différentes initiatives dont l'objectif est de permettre à la jeunesse d'exprimer son potentiel, à travers notre concours de start up OYEA, à travers le programme de Young Leaders franco-allemand, à travers le soutien que nous apportons aux jeunes athlètes olympiques et paralympiques qui concourront lors des JO de Paris 2024, ou encore à travers le réseau Espérance Banlieues, qui lutte dans les quartiers difficiles contre le décrochage scolaire.

Nous sommes très heureux de vous présenter dans les pages qui suivent un aperçu des initiatives entreprises, des progrès réalisés et des défis rencontrés dans la poursuite de nos objectifs RSE au cours de l'année 2023. Nous sommes en effet convaincus que la réussite de ces actions repose avant tout sur la mobilisation et l'engagement de chacune et de chacun d'entre vous : collaborateurs, clients, partenaires et actionnaires, appelés à agir de concert en faveur du mieux vivre-ensemble.

PHILIPPE ODDO
General Partner & CEO, ODDO BHF

Mars 2024

Notre *Groupe*

Modèle d'affaires	8
Notre ambition RSE	12

S'engager pour *nos équipes*

Associer chacun à la réussite du Groupe	16
Réussir nos recrutements	20
Former nos équipes	24
Assurer la mixité de nos équipes	28
Accompagner et sensibiliser à la thématique du handicap	32
Vivre la diversité au sein du Groupe	36
Assurer le bien-être de nos équipes	40

Limiter notre impact *environnemental*

Garantir la maîtrise de l'empreinte carbone de notre fonctionnement	44
Développer une politique d'achats responsables	48

Agir pour *une société solidaire*

ODDO BHF Agir pour demain	52
ODDO BHF Stiftung	56
Nous engager ensemble, avec nos collaborateurs et collaboratrices	58

Le développement durable au sein de *nos métiers*

Développer une offre d'investissement responsable au sein de notre gestion d'actifs	64
Fournir une recherche financière et de développement durable intégrée pour les investisseurs clients de notre bureau d'études actions	66
Maîtriser la qualité et l'impact environnemental de notre activité de négoce de métaux	68
Fournir des solutions d'investissement durable à notre clientèle privée	70

Protéger *notre activité et nos clients*

Lutter contre la corruption et l'évasion fiscale	76
Assurer la sécurité des données qui nous sont confiées	80

RÉFÉRENTIEL DE REPORTING	82
TAXONOMIE EUROPÉENNE	86

NOTRE
Groupe

Modèle *d'affaires*

Profondément ancrés en Europe, nous avons vocation à promouvoir nos expertises dans le monde entier. Nous avons le privilège de compter plus de **60 000** clients, investisseurs institutionnels, entreprises, partenaires de distribution et grands clients privés dont nous conseillons, gérons et investissons les actifs financiers pour un montant de **140 milliards d'euros**. Notre mission est de les faire fructifier via nos quatre métiers.

Banque privée

Aux familles, entrepreneurs et clients privés, nous offrons une large gamme de conseils et solutions sur mesure destinés à préserver, développer et transmettre leur patrimoine de génération en génération. Nos clients trouveront chez nous les réponses à leurs besoins grâce à la diversité de nos savoir-faire.

Banque de financement & d'investissement

Dans tous nos métiers - recherche et intermédiation actions et obligations, banque d'affaires, négoce de métaux, banque d'entreprise et financement à l'export - nous sommes guidés par des valeurs fortes d'indépendance, d'excellence et de partenariat. Nos implantations en Europe et dans le monde, notre expertise des marchés et notre compréhension des besoins de nos clients sont autant d'atouts qui font de nous le partenaire de choix de nos clients.

Gestion d'actifs

Titres cotés, actifs privés ou produits d'épargne, notre offre de gestion d'actifs couvre toutes les classes d'actifs et solutions de placement au service de nos clients et partenaires. Dans chacun de nos trois métiers - gestion d'actifs, private assets et conseil en gestion de patrimoine - nous cherchons à créer, pour eux, de la valeur durable, dans le respect de leurs attentes et de leurs objectifs d'investissement.

Services & technologies bancaires

Nous proposons une gamme complète de solutions front-to-back dédiée aux banques, gestionnaires d'actifs et compagnies d'assurances vie. Expertise, engagement et entrepreneuriat : ces trois mots résumant le cœur de notre offre de services aux professionnels.



Ressources

3 000

Collaborateurs
dans le monde

1 158

 M€

Capitaux propres

3 094

 KWH

Énergie consommée
par employé en 2023 dans
le cadre de nos activités

1 309

Feuilles de papier
consommées par employé
en 2023 dans le cadre de
nos activités

Résultats

140

 MDS€

Encours clients

806

 M€

Produit net bancaire

411 102

 KWH

Énergie économisée
en 2023
par rapport à 2022



Médaille
d'argent
EcoVadis
2023



Notre ambition RSE

Nous engager dans la durée est l'une de nos valeurs clés. Depuis 2015, nous soutenons les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies dans les domaines des droits humains, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Nous réaffirmons nos efforts pour les intégrer dans notre quotidien afin de contribuer en particulier aux Objectifs de développement durable (ODD), servir un monde plus durable et favoriser le changement.

En 2023, ODDO BHF obtient la médaille d'argent EcoVadis. Cette médaille souligne l'effort du Groupe sur les 4 principales thématiques RSE que sont l'environnement, le social et les droits de l'homme, l'éthique et les achats responsables. En cohérence avec nos expertises ESG, nous nous engageons sur des initiatives durables autour de 3 grands piliers.

S'engager pour nos équipes

Nous sommes convaincus que la diversité au sein des équipes est un levier majeur de performance. C'est pourquoi un ensemble de dispositifs sont mis en place pour favoriser la pluralité des talents, créer des opportunités professionnelles et fidéliser nos équipes, afin de créer une atmosphère inclusive pour toutes et tous.

Pour faire vivre cette ambition RSE, une équipe dédiée travaille avec les experts ESG compétents et des représentants des métiers concernés par chacun des piliers de notre engagement. De plus, nous impliquons l'ensemble des équipes dans notre démarche. C'est pourquoi nous communiquons régulièrement en interne sur nos initiatives, menons des projets collectifs et nous appuyons sur des ambassadeurs volontaires qui participent à l'impulsion et à la mise en place des nombreuses actions entreprises par le Groupe.

Limiter notre impact environnemental

Nous limitons notre impact environnemental et garantissons la maîtrise de notre empreinte carbone par l'implémentation d'une démarche bas-carbone et d'un plan d'action ambitieux pour réduire nos émissions.

Agir pour une société solidaire

Dans le cadre de nos instances dédiées, le fonds de dotation ODDO BHF Agir pour demain et la fondation indépendante ODDO BHF Stiftung, nous intervenons pour favoriser le développement des territoires dans lesquels nous sommes implantés, en soutenant des projets éducatifs, sociaux et artistiques auxquels nos clients et collaborateurs sont régulièrement associés.



CAROLINE D'HÉROUVILLE
Group CSR Manager

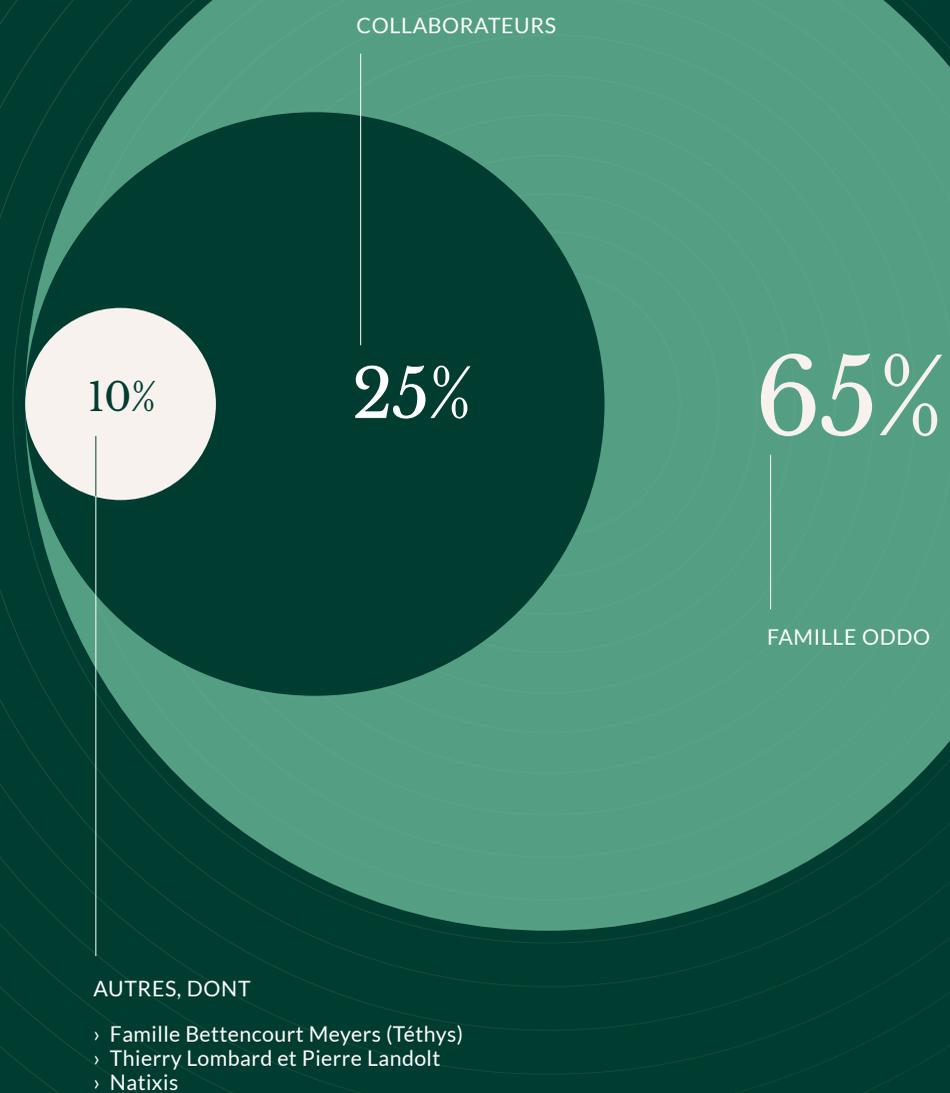
S'ENGAGER *pour nos équipes*

Nous sommes convaincus que la diversité au sein des équipes est un levier majeur de performance. C'est pourquoi un ensemble de dispositifs sont mis en place pour favoriser la pluralité des talents, créer des opportunités professionnelles et fidéliser nos équipes.

Associer *chacun* à la réussite du Groupe

Notre ambition est d'attirer et de développer les meilleurs talents en leur proposant notamment de devenir actionnaires du Groupe aux côtés de la famille Oddo, qui ensemble détiennent 90% du capital. Nous avons à cœur d'aligner nos intérêts et nos valeurs avec nos clients et partenaires.

Ensemble, nous voulons promouvoir un monde où chaque jour est une opportunité.



Le « Qui » avant le « Quoi » est un élément clé de notre approche des ressources humaines. Ainsi, lorsque nous recrutons des candidats, ce qui nous importe par-dessus tout, c'est leur potentiel. Ensemble, nos collaborateurs et collaboratrices contribuent à créer un état d'esprit dynamique au sein du Groupe, mu par l'ambition de trouver des solutions et de créer de la valeur pour nos clients, dans un monde en évolution constante.

Notre réussite repose avant tout sur le talent de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous nous efforçons de leur offrir un environnement dans lequel ils pourront s'épanouir, trouver les opportunités qui leur permettront de grandir et de se sentir appréciés. Nous accompagnons chacun de nos talents afin qu'ils puissent devenir acteurs de leur parcours, créer un impact positif et écrire leur propre histoire au sein du Groupe. A titre d'exemple, nos Graduate Programs permettent aux jeunes diplômés d'évoluer au sein de différentes équipes dans plusieurs pays. Nous encourageons tous nos collaborateurs à profiter des opportunités de mobilité au sein du Groupe, que ce soit dans un nouveau pays, un nouveau métier ou une nouvelle fonction.

REPRÉSENTATION DES COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Le Groupe ODDO BHF est composé de différentes structures sociales, en France comme en Allemagne, qui sont elles-mêmes respectivement dotées de leurs instances de représentation du personnel. Le Groupe s'attache à maintenir un cadre favorable à un dialogue social de qualité, constructif et durable. En 2023 par exemple, les membres du comité d'entreprise ont été consultés dans le cadre du changement de locaux à Francfort. Il en est de même lorsque des accords sont signés, comme l'Accord égalité femmes/hommes et qualité de vie au travail, signé en France en 2020, et toujours d'actualité.



Aurore van der Werf
Global Head of Human
Resources and Corporate Real
Estate Management

« Permettre aux collaborateurs et collaboratrices de devenir des *co-entrepreneurs du Groupe* est un élément central de notre culture d'entreprise. »

Réussir *nos recrutements*

Les managers et les équipes de Ressources Humaines travaillent constamment main dans la main pour constituer et développer des équipes équilibrées en terme d'âge afin de valoriser les connaissances, de partager les idées et de favoriser la collaboration entre toutes les générations.

ODDO BHF s'attache à rééquilibrer sa pyramide des âges pour garantir le bon fonctionnement de ses activités sur le long terme et pérenniser ses opérations actuelles et futures.

POLITIQUE

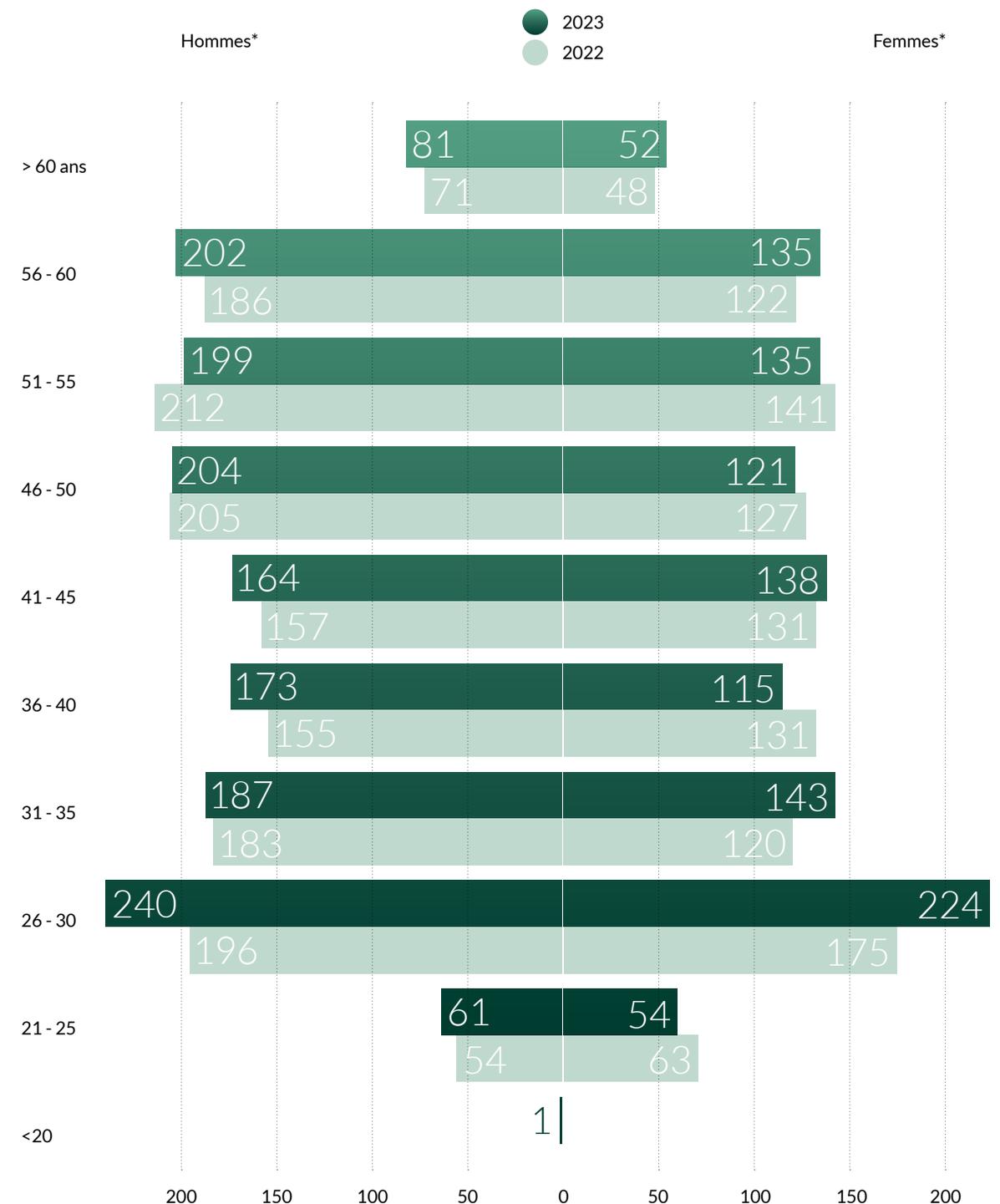
Le recrutement des talents représente un enjeu stratégique pour le Groupe. Nous analysons des indicateurs RH selon différents axes (métier, type de contrat, âge, sexe, ancienneté, etc.), ce qui nous permet de suivre nos effectifs et d'adapter en temps réel notre politique de recrutement. Nous avons notamment pour but d'équilibrer les effectifs en matière de séniorité des collaborateurs afin de développer les activités du Groupe sur le long terme, en favorisant le recrutement de juniors. En parallèle de ce plan de recrutement de juniors, nous nous efforçons par la formation d'assurer la meilleure interaction possible entre les différentes générations qui composent nos équipes et qui sont gages de richesse et de performance.

PERFORMANCE

22 %

des collaborateurs ont 30 ans et moins en 2023 (vs 19,9 % en 2022)

RÉPARTITION DES COLLABORATEURS PAR SEXE ET PAR ÂGE AU NIVEAU GROUPE



RÉSULTATS

Notre stratégie d'acquisition de jeunes talents en 2023 s'est articulée autour de 5 grands axes :

Axe 1

Le renforcement de l'équipe dédiée à l'acquisition de talents et à l'expérience des collaborateurs au sein de l'équipe RH.

Axe 2

Une meilleure compréhension des attentes de cette génération à travers l'envoi d'un sondage dédié à l'ensemble des étudiants d'écoles de renom en Allemagne et en France.

Axe 3

Le renforcement de nos actions écoles afin de rayonner au mieux dans la sphère étudiante. Dans ce cadre, nous avons mis en place de nouveaux partenariats écoles, nous avons participé à 36 forums dans les meilleures écoles et universités en France, en Allemagne et en Suisse et nous avons organisé 21 événements autour de nos expertises et du Groupe dans ces trois pays.

Axe 4

Le développement de la notoriété de notre marque employeur à travers une plus forte présence sur les réseaux sociaux, la création de contenus en ligne avec les codes de la nouvelle génération (vidéos, photos, témoignages) et une meilleure mise en valeur des actions RH vis à vis des jeunes talents.

Axe 5

La pérennisation de programmes dédiés à nos jeunes talents : Graduate Programs, Programme de développement, formations spécifiques, etc.

L'ensemble de ces actions a permis le recrutement en CDI de 153 collaborateurs juniors en France, en Allemagne et en Suisse, parmi lesquels 73 femmes et 80 hommes.



LAURE DE NADAILLAC
Head of Talent Acquisition & Experience



Cécile Buchholz
Analyst Investment Office,
ODDO BHF Private Wealth
Management

« Pendant 18 mois, j'ai fait partie d'un *Graduate Program* et j'ai eu l'opportunité de travailler dans des équipes de la *Banque Privée à Genève, Zurich, Paris et Francfort*. J'ai pu me construire un incroyable réseau au sein de ODDO BHF et parmi les différents sites, dont je tire encore profit au quotidien. De plus, les rotations dans les différentes équipes m'ont permis de découvrir rapidement comment nos différents départements et nos succursales travaillent main dans la main au-delà des frontières et contribuent à notre offre de services aux clients. Je travaille aujourd'hui au bureau d'investissement de Francfort. »



Former *nos équipes*

Le Groupe s'engage à offrir un environnement dans lequel nos équipes peuvent s'épanouir et progresser ensemble. Nos talents peuvent ainsi profiter tant de formations individuelles que de formations collectives pour parfaire leurs compétences et leurs connaissances. Notre offre de formation est conçue pour leur apporter les outils nécessaires au développement de leur carrière au sein du Groupe, et pour leur permettre de saisir les opportunités de promotion et de mobilité qui s'offrent à eux.

Former les collaborateurs permet également d'assurer que les compétences qu'ils ont et qu'ils reçoivent sont alignées avec les exigences requises pour leur poste et permettent la bonne réalisation de leur mission, afin de continuer à faire grandir le Groupe et ses activités.

POLITIQUE

Notre objectif est de garantir le maintien et l'amélioration des compétences des collaborateurs en respectant leurs besoins individuels actuels et futurs, et en phase avec la stratégie du Groupe. Pour cela, un budget dédié à la formation est construit chaque année. Les besoins individuels peuvent être exprimés lors des évaluations de fin d'année et sont arbitrés avec le management. Afin d'être en lien avec la stratégie du Groupe et en complément des demandes individuelles, une politique de formation est définie chaque année.

PERFORMANCE

57%

de l'effectif en France a été formé en 2023
(comme en 2022)

69%

de l'effectif en Allemagne a été formé en 2023
(vs. 70% en 2022)

RÉSULTATS

3 axes de formation principaux en 2023

Les formations ESG pour le Top Management et nos métiers

Face aux attentes des clients, investisseurs et candidats, et dans un contexte réglementaire qui évolue sur les sujets de durabilité et de reporting, la formation à ces sujets apparaît comme un enjeu clé de la transformation. Le Groupe s'attache à former ses collaborateurs, en commençant par le Top Management, afin qu'ils puissent mieux comprendre les différents enjeux de la durabilité et l'intégrer dans leurs activités au quotidien.

Programmes de formations autour de la relation client

Nous avons co-construit avec des partenaires dédiés et pour les équipes de la Gestion d'Actifs et de la Banque Privée, des programmes sur-mesure pour renforcer leur compétences dans leurs interactions avec nos clients.

La formation à la coopération interculturelle et les cours de langues

Nous avons proposé des webinaires et des formations dédiées à nos collaborateurs et collaboratrices, afin de capitaliser sur les différentes expériences, perspectives et compétences de chacun et de nos cultures, qui constituent une richesse à intégrer de manière efficiente dans notre quotidien. Comprendre et utiliser nos différences culturelles permettent de renforcer les opportunités de travailler en équipe multiculturelle.

Dans la perspective d'accompagner le développement européen du Groupe et de mettre en œuvre une organisation globale, nous encourageons les collaborateurs et collaboratrices à apprendre

l'anglais, mais aussi le français et l'allemand. L'apprentissage des langues permet de multiplier les opportunités d'échanges et d'interactions entre pays et équipes multiculturelles.

Les formations proposées peuvent aussi bien être suivies individuellement à la demande d'un collaborateur ou d'un manager, que s'inscrire dans des programmes plus larges et plus collectifs. Les demandes de formation sont étudiées et organisées au cas par cas, pour construire des parcours au plus proches des besoins des équipes et des collaborateurs. En parallèle, des formations réglementaires construites avec les métiers concernés sont régulièrement assurées à destination des collaborateurs, et suivies afin de respecter les obligations du Groupe.

Les conférences internes sont également un véritable outil de formation privilégié. Ainsi, de nombreux Lunch ou Coffee & Learn en présentiel ou en digital sont régulièrement proposés à l'ensemble de nos collaborateurs, avec des intervenants internes comme externes, aussi bien en anglais qu'en français et en allemand, pour informer et former les collaborateurs sur des sujets d'actualité au sein du Groupe et dans la société. En 2023, nous avons ainsi eu l'occasion de parler du changement climatique, de présenter les résultats des négociations de la COP28 avec l'aide d'experts internes, ou encore de présenter la thématique de l'égalité des chances avec Télémaque, partenaire de notre fonds de dotation, et des collaborateurs parrains dans le cadre de l'association.



27%

des collaborateurs ont suivi des cours de langues (allemand, français, anglais) en 2023



JENNIFER TILL
Head of Talent Performance & Development

Assurer *la mixité* de nos équipes

Nous sommes profondément convaincus que la diversité est un élément clé de la performance d'une équipe. C'est pourquoi nous renforçons constamment notre Programme Mixité, visant à promouvoir l'équilibre entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de responsabilité au sein de nos équipes.

POLITIQUE

Notre « Programme Mixité » s'articule autour des axes suivants :

01 | Engagement du Management

Un diagnostic par métier est réalisé pour préciser les objectifs et outils de mesure propres à chaque département

02 | Formation et sensibilisation

Des programmes spécifiques sont co-construits avec des partenaires dédiés et en fonction des cibles, pour reconnaître les biais de perception et aller au-delà des stéréotypes et des préjugés

03 | Ajustement des processus RH et managériaux

Recrutement, suivi et gestion de carrière, plans de succession

04 | Suivi des KPIs

Recrutements et départs, mixité femmes/hommes au sein des programmes Strategic Forum (top management) et Développement (hauts potentiels)

05 | Communication

Attention particulière portée à notre marque employeur, pour une représentation mixte des hommes et des femmes qui composent le Groupe





PERFORMANCE

22%

de femmes managers dans le Top Management –
programme ODDO BHF Strategic Forum
(vs. 21% en 2022)

RÉSULTATS

L'enjeu de mixité au sein des équipes et à tous les niveaux de hiérarchie au sein du Groupe est au cœur de notre politique RH. L'analyse et le suivi de nos effectifs nous conduit à porter une attention particulière au développement et à la carrière des femmes. Entre formations dédiées, coachings et accompagnements, nous construisons des programmes collectifs comme individuels pour leur permettre de faire progresser leur carrière et ainsi, améliorer la représentativité des femmes aussi bien à des postes de managements, qu'à des postes front, au contact du client.

En 2023, nous avons pu proposer des formations « Leadership au féminin » à des femmes managers dans le but de les aider à développer leur leadership et à accroître leur visibilité et leur impact. Pour nos collègues germanophones, nous avons formé un nouveau groupe de femmes juniors pour participer au programme « *Empowerment Program for Young Female Professionals* », leur permettant de se constituer un réseau, de recevoir des formations pour apprendre entre autres à mieux se connaître, et mieux connaître ses objectifs, et de rencontrer des rôles modèles en interne comme en externe.

48%

des nouvelles recrues parmi les juniors étaient des femmes en 2023 (France, Allemagne, Suisse et autres localisations en Europe)



ODILE JOURNY
Group Head of People Strategy & Projects

Accompagner et sensibiliser à la thématique *du handicap*



Nous avons développé un dispositif permettant de recruter et d'accompagner les salariés en situation de handicap et de leur permettre d'exercer leur métier dans les meilleures conditions possible, favorisant leur pleine performance et leur évolution. De plus, nous nous engageons à susciter l'adhésion de tous en levant les tabous autour du handicap tout en menant des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Cette thématique est portée avec attention en France par la Mission Handicap et en Allemagne par un comité de collaborateurs élus, en collaboration avec les équipes de Ressources Humaines.

POLITIQUE

Accompagner les collaborateurs en situation de handicap est essentiel, pour leur assurer un cadre de travail bienveillant et inclusif. Avec eux, nous trouvons des solutions pour les aider à compenser leur handicap et qu'ils puissent ainsi exprimer pleinement leurs compétences. Cet accompagnement passe notamment par l'écoute des besoins afin d'aménager au mieux le poste et les conditions de travail, mais aussi par la sensibilisation des équipes et du management, pour une meilleure compréhension et une meilleure adaptation aux situations de chacun.

En France comme en Allemagne, ce sont les Référents Handicap qui accompagnent les collaborateurs qui les sollicitent en apportant leur aide dans les démarches de demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et en déployant les mesures concrètes nécessaires pour favoriser leur maintien dans l'emploi et développer leur carrière, avec le soutien des Ressources Humaines.

Des actions de communication sont également menées par les Ressources Humaines afin de sensibiliser les collaborateurs et le management sur la thématique du handicap.

En France, l'entité ODDO BHF SCA est signataire d'un Accord Handicap depuis le 1^{er} janvier 2021 qui l'engage auprès de l'autorité compétente.

Les principaux enjeux identifiés pour inclure au mieux les personnes en situation de handicap au sein du Groupe sont les suivants :

- Favoriser le recrutement et l'intégration de collaborateurs en situation de handicap au sein de nos équipes
- Créer les conditions nécessaires à l'évolution et la réussite des collaborateurs en situation de handicap
- Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et former les managers à la question du handicap
- Développer la collaboration avec les établissements du secteur protégé et adapté, et le recours à ces structures pour l'achat de biens ou de prestations de services

Les bonnes pratiques énoncées dans le cadre de cet accord sont déclinées pour l'ensemble des entités en France et constituent des valeurs et des objectifs communs au niveau du Groupe. Cet accord est par ailleurs reconduit dès le début de l'année 2024, pour 3 ans.



PERFORMANCE

100%

des demandes d'adaptation de poste et d'accompagnement de collaborateurs en situation de handicap en 2023 ont été satisfaites (comme en 2022)

RÉSULTATS

En plus de la communication interne régulière effectuée par le biais de l'intranet et de la newsletter hebdomadaire, de nombreuses actions de sensibilisation ont été renouvelées et déployées, parmi lesquelles :

- L'ajout d'un *escape game* ludique et collaboratif dans le module dédié sur le handicap lors des formations trimestrielles pour les nouveaux managers en France, avec un partenaire spécialisé
- Le renouvellement, pour la troisième année consécutive, de notre partenariat avec Arpejeh. Cette association vise à promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des jeunes en situation de handicap. En 2023, nous avons notamment participé au Forum des Métiers organisé par l'association
- La participation au forum de recrutement dédié « Open Forum », et la collaboration avec un cabinet spécialisé dans le recrutement de travailleurs handicapés. Ces actions répétées année après année nous permettent de recruter de nouveaux profils, et de les accompagner dans leur intégration.
- En France, l'organisation d'ateliers de sensibilisation sous la forme de jeux collaboratifs, avec l'aide d'un organisme spécialisé dont nous sommes partenaires, lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH). Le thème principal de ces activités était centré sur le handicap invisible
- Comme chaque année, l'organisation de marchés de Noël solidaires proposant des produits handi-fabriqués sur nos sites parisiens, permettant par la même occasion de réaffirmer l'engagement du Groupe sur la thématique du handicap

3%

Quota de collaborateurs en situation de handicap en France en 2023

3,1%

Quota de collaborateurs en situation de handicap en Allemagne en 2023



MÉLANIE RUFINO
Learning and Development Manager
& Handicap Referent in France



PETER FRÖHLINGER
Chairman SWIFT Technical Advisory Group
& Handicap Referent in Germany

Vivre *la diversité* au sein du Groupe



En entreprise, la diversité, l'égalité et l'inclusion supposent la création d'un environnement de travail où chaque collaborateur et collaboratrice se sent apprécié, respecté et soutenu. Notre objectif est d'attirer, de développer, de faire grandir et de retenir les talents. À cette fin, nous attachons de l'importance à construire une culture inclusive et nous nous efforçons constamment de développer le plein potentiel de chacun.

Nous nous engageons envers nos collaborateurs pour leur assurer un environnement sûr et ouvert qui favorise l'innovation et la créativité. En parallèle, nous nous engageons envers nos clients pour lesquels nous adoptons une approche globale avec des racines locales afin de leur offrir des produits et services pertinents et à l'image de nos valeurs partagées.

RÉSEAU DE LA DIVERSITÉ

Le « Réseau de la Diversité » a été créé en Allemagne à l'initiative de collaborateurs et collaboratrices du Groupe dans le but de promouvoir et soutenir la diversité en en faisant un élément fédérateur du Groupe. En 2023, deux événements ont été organisés et ont remporté un franc succès auprès des collaborateurs :

- **LGBT*IQ - the Power of Visibility** : nous avons reçu le Dr Jan Schubert du cabinet Gibson Dunn & Crutcher et avons échangé avec lui au sujet de la (l'in)visibilité de l'homosexualité et de la bisexualité au travail et dans la société, de sa perception, ainsi que de ce que chacun peut faire à son niveau pour contribuer à créer un environnement plus inclusif et plus ouvert.
- **Shared Leadership - un leadership partagé plutôt qu'un one-man-show** : nous avons accueilli un binôme mixte de dirigeants du Groupe Mercedes Benz, qui nous a parlé du travail au quotidien et qui a mis en lumière les possibilités et les défis du leadership partagé.

Par ailleurs, le Groupe a signé en 2023 la Charte de la Diversité (*Charta der Vielfalt*). Cette initiative allemande vise à promouvoir la reconnaissance, l'appréciation et l'intégration de la diversité dans la culture d'entreprise en Allemagne.

DIVERSITÉ CULTURELLE

En tant que Groupe Européen, la majorité de nos équipes sont multiculturelles et transfrontalières. En outre, nous avons à cœur d'encourager les mobilités internationales. En 2023, 32 mobilités ont eu lieu entre la France, l'Allemagne et la Suisse. Nous proposons également des expériences internationales aux jeunes talents à travers des opportunités de VIE (Volontariat International en Entreprise) et à travers nos Graduate Programs. Nos collaborateurs et collaboratrices sont vivement incités à prendre des cours de langues (anglais, français, allemand), pour faciliter la communication au sein des équipes transverses, mais aussi dans le but d'encourager l'ouverture culturelle.



MARGUERITE SHAH-FREUDENREICH
Group International Mobility Manager



Paul Müller
Group Chief Procurement Officer

« Il m'était intéressant de demander une mobilité d'un an à Paris, car ma responsabilité porte sur l'ensemble du Groupe. A ce titre, je pense qu'il est essentiel de rencontrer et d'apprendre à connaître ses collègues au quotidien et de discuter au-delà des sujets habituels. D'un point de vue professionnel, la mobilité m'a permis de mieux comprendre le côté français du Groupe, mes collègues français qui travaillent sur des projets communs, et de mieux interagir avec eux. Dans l'ensemble, cette expérience m'a permis de mieux comprendre la diversité du Groupe et de ses collaborateurs, et d'élargir mon réseau. »

Assurer le bien-être de nos équipes

Nous sommes conscients que notre plus grand atout est représenté par nos collaborateurs et collaboratrices. Nous avons à cœur d'assurer leur bien-être et de leur proposer des espaces de travail attirants, confortables et respectueux de leurs besoins. En outre, le Groupe s'engage à mesurer la satisfaction des employés par le biais d'une enquête annuelle sur l'engagement, ce qui nous permet d'agir de manière ciblée en fonction des retours qui nous sont faits. De nombreuses initiatives sont mises en place au sein du Groupe pour assurer cet objectif. Nous pouvons citer, entre autres :

CONCIERGERIE MÉDICALE EN FRANCE

La conciergerie médicale Concilio accompagne les collaborateurs et collaboratrices en toute sérénité au quotidien, dans toutes leurs problématiques de santé. Ce dispositif sécurisé et confidentiel est entièrement gratuit pour les salariés et leur famille.

ATELIERS « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL »

Dans un souci d'amélioration de la qualité de vie au travail des collaborateurs et collaboratrices, le Groupe propose chaque mois des ateliers en français (en présentiel ou en distanciel) sur des sujets variés tels que la gestion du stress, la respiration, la posture au travail, la nutrition, l'organisation, etc.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le Groupe est soucieux d'assurer des conditions de travail qui préservent la santé, l'hygiène et la sécurité de ses collaborateurs. Des formations dédiées sont proposées aux collaborateurs pour apprendre à réagir lors de premiers soins ou en cas d'incendies, par exemple.

ACTIONS OCTOBRE ROSE ET NOVEMBER

Des ateliers sportifs ont été proposés aux collaborateurs francophones en présentiel et à distance tout au long des mois d'octobre et de novembre, pour sensibiliser à l'importance du sport et d'une hygiène de vie saine dans la prévention contre les cancers. En France comme en Tunisie, les collaborateurs ont pu participer à des marches et courses solidaires, et ont pu échanger avec des femmes qui ont battu le cancer du sein. En Allemagne, une conférence a été organisée pour prévenir le cancer, informer et sensibiliser.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Des accords collectifs ont été signés pour permettre aux collaborateurs et collaboratrices éligibles de télétravailler. Grâce à nos outils et espaces de travail, nous engageons au mieux les équipes dans une organisation hybride pour leur permettre de travailler ensemble, en présentiel et à distance.



SPORT NOW!

Avec le programme « Sport Now! », ODDO BHF soutient des athlètes et des para-athlètes de France, d'Allemagne, de Suisse et de Tunisie dans leur quête de l'excellence sportive. Dans le cadre de cette initiative, le Groupe encourage ses équipes à adopter une vie active et équilibrée, à travers des activités telles que des sessions régulières de sport, des compétitions amicales, et des ateliers et conférences sur la santé et le bien-être.

Plus généralement, le programme permet d'ancrer les valeurs du sport au sein de la culture de l'entreprise : dépassement de soi, recherche de la performance, esprit d'équipe et émotions fortes.

LIMITER
NOTRE IMPACT
environnemental

Nous limitons notre impact environnemental et garantissons la maîtrise de notre empreinte carbone par l'implémentation d'une démarche bas-carbone et d'un plan d'action ambitieux pour réduire nos émissions.

Garantir la maîtrise de l'empreinte carbone de notre fonctionnement

Nous sommes conscients qu'il est essentiel d'intégrer la question du changement climatique dans notre gouvernance, notre stratégie, notre gestion des risques et nos opérations afin de gérer de manière appropriée les risques physiques et de transition qui pourraient impacter notre Groupe. En cohérence avec notre volonté d'être un acteur responsable, nous nous engageons à limiter notre propre impact environnemental et à garantir la maîtrise de notre empreinte carbone.

Nous calculons régulièrement notre empreinte carbone au niveau Groupe afin d'identifier les domaines dans lesquels nous pouvons réduire nos émissions. Ce calcul repose sur les émissions des scopes 1, 2 et 3 en amont, mais ne tient pas encore compte de l'impact carbone de nos activités d'investissement et de financement (scope 3 en aval). Nous prévoyons néanmoins de les intégrer progressivement afin d'obtenir une compréhension plus complète de notre empreinte carbone en tant que groupe bancaire.

POLITIQUE

Au vu des résultats mis en lumière par notre bilan carbone, nous construisons notre démarche bas-carbone interne autour des axes suivants :

- Une politique d'achats toujours plus responsable et bas-carbone
- Des mobilités bas-carbone (trajets professionnels et trajets domicile-travail)
- L'amélioration de la démarche numérique responsable
- L'exploitation optimisée des bâtiments
- Un dispositif de communication et sensibilisation sur la thématique climat

2%

de nos émissions de CO₂ globales émanent de notre fonctionnement sur les scopes 1 et 2 (électricité, chauffage, flotte automobile, etc.)

98%

de nos émissions de CO₂ globales proviennent de nos émissions indirectes (achats, IT, etc.) - émissions de fonctionnement

PERFORMANCE

3 094 KWH

consommés par employé en 2023
(vs. 3 232 en 2022)

1 309

feuilles de papier utilisées par employé en 2023 (vs. 1 287 en 2022)

2 256,6 TONNES

de CO₂ émises dans le cadre de nos voyages d'affaires (avions, trains, hôtels) en 2023
(vs. 1 105,8 en 2022)*

*Cette hausse s'explique par la reprise « normale » des voyages d'affaires après les 3 années de crise liées au covid, et par l'extension du périmètre couvert par l'agence de voyage partenaire du Groupe. Des mesures ont été prises en 2023 pour limiter cette hausse, notamment pour limiter les trajets en avion en faveur du train, et pour raisonner les voyages d'affaires.

RÉSULTATS

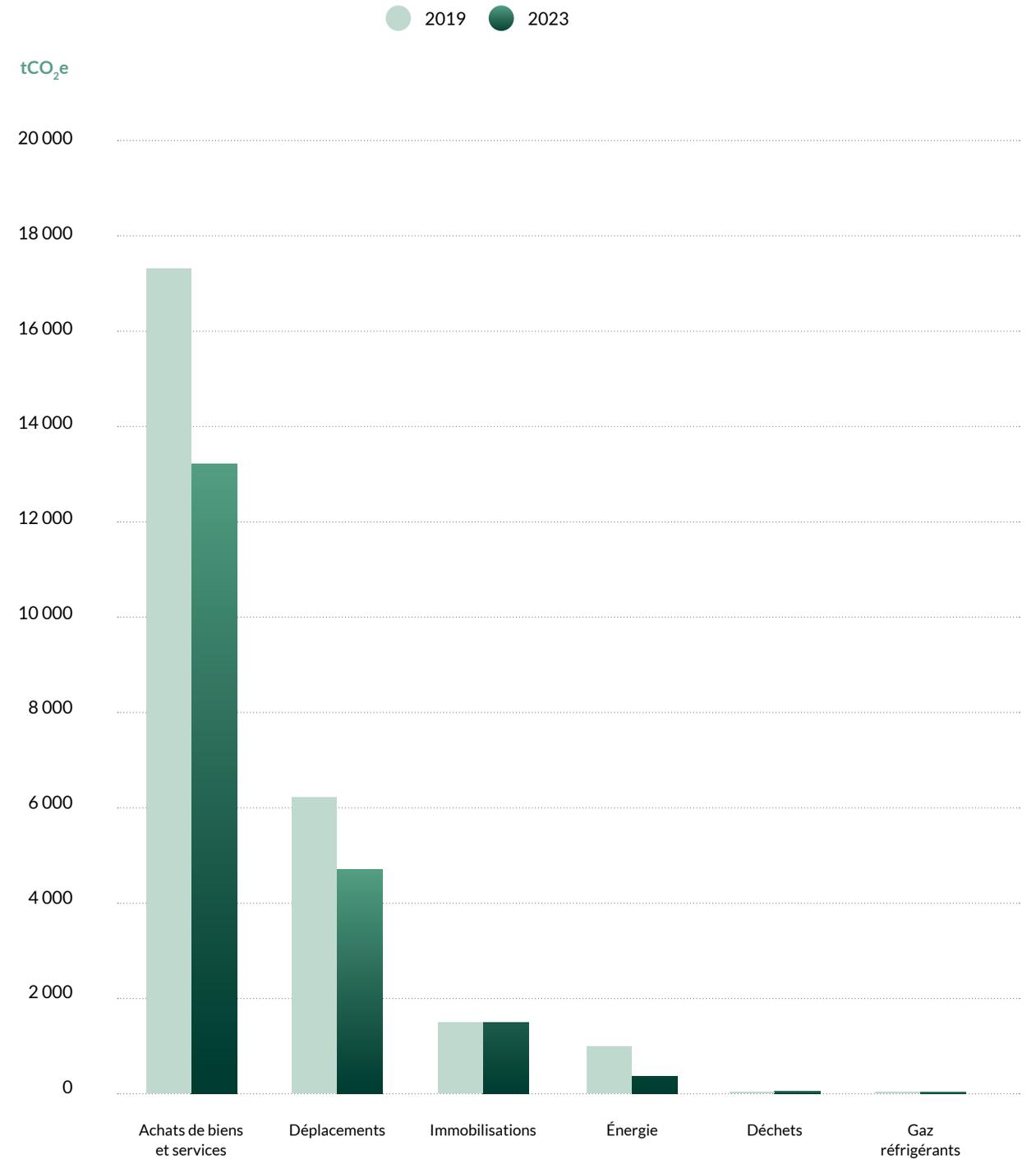
Les membres du Comité Bas-Carbone et leurs équipes ont continué de mettre en œuvre des actions dans le but de réduire l'empreinte carbone du Groupe et d'intégrer ce paramètre dans les réflexions et stratégies. Ainsi, des initiatives ont vu le jour ou ont été renforcées en 2023 pour contribuer à engager le Groupe dans sa démarche bas-carbone, parmi lesquelles :

- Le Forfait Mobilités Durables en France est toujours en place, encourageant l'utilisation de moyens de mobilité douce pour les trajets domicile-travail. En Allemagne, des mesures d'accompagnement aux transports en commun sont proposées aux collaborateurs, et ceux-ci ont également accès à une offre avantageuse de *leasing* de vélos
- En 2023 nous avons continué à sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux du climat et à la démarche bas-carbone du Groupe, par le biais de Coffee & Learn, de l'outil « la Fresque du Climat » et de communications dédiées, aussi bien globales que locales en France, en Allemagne, en Suisse et en Tunisie. Nous avons notamment organisé des Lunch & Learn pour mieux comprendre les rapports du GIEC et les conclusions de la COP28
- Sur nos sites en Suisse, nous avons déployé l'utilisation de papier recyclé pour toutes les impressions. Cette initiative est en cours de déploiement dans les autres pays
- Nous suivons de près les émissions de CO₂ émises dans le cadre de nos voyages d'affaires, grâce au reporting fourni par notre agence de voyage, pour adapter notre communication aux managers et aux équipes et continuer à encourager les voyages raisonnés



HERVÉ WALLERAND
Group Head of Corporate Real Estate Management

COMPARAISON DES ÉMISSIONS DE CO₂ PAR CATÉGORIE (2019 & 2023)



Développer une politique d'achats responsable

Nous prenons en compte les impacts sociaux et environnementaux dans nos relations avec nos fournisseurs et nos sous-traitants afin de préserver la bonne réalisation de nos opérations et notre réputation. Nous nous engageons à évaluer nos fournisseurs les plus stratégiques sur leur performance RSE, aussi bien en France qu'en Allemagne, grâce à EcoVadis.

POLITIQUE

Notre politique d'achats responsables est basée sur 2 axes principaux :

- L'appel au secteur protégé
- La sélection de prestataires et fournisseurs responsables

Le Service Achats intègre des critères RSE dans l'évaluation des offres qu'il reçoit dans le cadre des projets majeurs du Groupe, afin de s'appuyer sur des fournisseurs engagés eux-mêmes dans la maîtrise de leur propre empreinte carbone. Par ailleurs, une initiative a été engagée en 2023 pour récupérer les données carbone de certains de nos fournisseurs, afin de les intégrer dans notre propre calcul et de pouvoir ainsi nous affranchir de la méthode des ratios monétaires et être au plus proche de la réalité de nos émissions indirectes.



PERFORMANCE

62%

Ratio de fournisseurs contactés qui ont été évalués dans le cadre de la campagne EcoVadis 2023 (vs. 60% en 2022)

RÉSULTATS

Un processus de suivi et de vérification est mis en place dans le cadre des contrats avec les fournisseurs et sous-traitants sur les points suivants :

- Respect des réglementations et du code du travail
- Paiement des cotisations sociales

Le Service Achats intègre systématiquement une clause RSE dans les appels d'offres menés tout au long de l'année. Le Groupe a adhéré fin 2014 à EcoVadis, la première plateforme collaborative permettant aux entreprises d'évaluer les performances environnementales et sociales de leurs fournisseurs dans le monde entier. Ce partenariat avec EcoVadis s'est poursuivi en 2023 par l'évaluation de 52 prestataires du service Achats. Le choix des prestataires à évaluer se justifie par l'un des deux critères suivants : l'importance de notre montant de dépenses chez le prestataire, ou la criticité des services et produits fournis. Parmi ces 52 fournisseurs majeurs, 32 ont reçu une notation.

Depuis 2022 et par l'intermédiaire de l'équipe Achats et des équipes IT, le Groupe est partenaire de AFB, un fournisseur présent en France, en Allemagne, et en Suisse, qui recycle et donne une

seconde vie au matériel informatique encore en état de fonctionnement. En plus de la dimension engagée de son activité sur l'environnement (économies d'eau et d'énergie, émissions évitées, etc.) ce partenaire emploie des salariés en situation de handicap. En 2023, cette collaboration aura permis d'économiser plus de 51 tonnes de CO₂ et plus de 314 mille litres d'eau. En tout, 77% du matériel confié a été réutilisé et remis sur le marché, et 23% a été recyclé.

Cet exemple illustre l'engagement complet de l'équipe Achats sur les différentes thématiques RSE portées par le Groupe.



SAMIRA SALOOJEE
Head of Strategic Sourcing

AGIR POUR *une société solidaire*

Dans le cadre de nos instances dédiées, le fonds de dotation ODDO BHF Agir pour demain et la ODDO BHF Stiftung, nous intervenons pour favoriser le développement des territoires dans lesquels nous sommes implantés, en soutenant des projets éducatifs, sociaux et artistiques auxquels nos clients et collaborateurs sont régulièrement associés.

Depuis 2016, le fonds de dotation ODDO BHF Agir pour demain et la ODDO BHF Stiftung unissent leurs efforts afin de partager leurs expériences et développer des actions communes des deux côtés du Rhin (soutiens croisés à nos partenaires historiques, appels aux dons et abondements communs, etc.).

ODDO BHF

Agir pour demain



← Photo ©Institut Télémaque

→ Photo ©Cours Frédérique Ozanam
Ecole maternelle et élémentaire privée qui s'adapte aux besoins spécifiques des enfants qu'elle reçoit pour leur offrir une véritable égalité des chances. L'école est financée à 90% par des dons et subventions.



Nous sommes engagés dans des actions de mécénat, auxquelles nos collaborateurs et clients sont associés via le fonds de dotation ODDO BHF Agir pour demain, qui a pour objectif de rassembler, pour mieux les coordonner, les actions philanthropiques initiées au sein du Groupe. Celles-ci s'articulent principalement autour de 2 axes :

- La mobilisation lors de situations d'urgence : humanitaires, écologiques, sociales.
- Le soutien à la recherche et à l'éducation à caractère social : recherche médicale, soutien à des écoles et à des organismes évoluant dans la sphère éducative, lorsqu'il existe un enjeu social.

Le Groupe souhaite encourager la dynamique collective en permettant aux collaborateurs de se rassembler autour d'une cause commune et de montrer que les valeurs qui structurent l'entreprise et ses activités s'inscrivent également dans leur approche de la vie en société. L'implication et la mobilisation de nos collaborateurs et de nos clients est la clé du succès des actions entreprises par fonds de dotation ODDO BHF Agir pour demain.



← Médecins Sans Frontières
Photo ©Gabriele François Casini

→ Gala Alzheimer 2023
à l'Olympia de Paris
Photo ©Bertrand Rindoff Petroff



PARTENARIATS

Fondation Recherche Alzheimer

Depuis sa création il y a 18 ans, nous nous mobilisons pour soutenir la Fondation. En 2023, nous avons participé avec des clients de la Maison ODDO BHF aux Galas Alzheimer de Paris et de Lyon.

Médecins Sans Frontières

Nous sommes partenaires de Médecins Sans Frontières (MSF) depuis 2014. En 2023, un appel aux dons a été organisé en interne à destination des salariés, et abondé à 100% par le fonds de dotation. Il été lancé conjointement en France, en Allemagne et en Suisse, pour soutenir les actions de MSF en Turquie et en Syrie à la suite du séisme qui a frappé ces deux pays en début d'année. Par ailleurs, en octobre, plus de 110 clients et salariés ont couru la course des 20 km de Paris au profit de l'association.

Cours Ozanam

Depuis fin 2017, le fonds de dotation soutient l'école Frédéric Ozanam. Cette école hors contrat, membre du réseau Espérance banlieues, s'investit dans les quartiers Nord de Marseille, afin d'offrir une éducation de qualité aux enfants. Le Groupe a par ailleurs soutenu Espérance banlieues en participant à l'évènement « les Chapeaux de roues » à Saint-Emilion en juin.

Télémaque

Depuis 2020, nous sommes partenaire de Télémaque, une association œuvrant pour l'égalité des chances. Il y a actuellement 11 salariés parrains ou marraines de jeunes collégiens et/ou lycéens : leur rôle consiste à les accompagner, les conseiller, et leur transmettre la confiance et les ressources nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Outre ses partenariats qui ont vocation à s'inscrire sur le long terme, le fonds de dotation soutient ponctuellement d'autres organismes. Ainsi pour la deuxième fois, le fonds de dotation a organisé un défi collectif au profit de l'association ELA (Association Européenne de lutte contre les Leucodystrophies), qui accompagne et rassemble des familles unies dans leur lutte quotidienne contre les leucodystrophies. L'ensemble des collaborateurs du Groupe, dans tous les pays où nous sommes implantés, a été appelé à marcher et à réaliser le plus de pas possible au profit de l'association en 24 heures. Au total, les collaborateurs ont marché collectivement plus de 3,5 millions de pas. Cette forte mobilisation a été accompagnée d'un don réalisé par le fonds de dotation à l'association, et a contribué à sensibiliser et à faire connaître son action.

D'autres soutiens ponctuels ont été réalisés tout au long de l'année, en soutien à des associations, parmi lesquelles la Source, Coup de Pouce, l'Ecole de la Transition Ecologique ou encore CREA Mont-Blanc. Ces associations sont généralement proposées et soutenues par des collaborateurs du Groupe, eux-mêmes souvent très engagés pendant leur temps libre.



CHRISTOPHE ROUX

Head of Financial Control CIB and ALM & Coordinator of the ODDO BHF Agir pour demain fund

ODDO BHF *Stiftung*

Développer et encourager la *fantaisie sociale* : telle est la mission de l'actuelle fondation ODDO BHF. Créée en 1999 sous le nom de BHF BANK Stiftung, celle-ci met en œuvre les objectifs fixés par sa fondatrice à travers plusieurs projets dans les domaines du social, de la science et de la recherche ainsi que de l'art et de la culture. Ces projets sont menés à Francfort et dans la région Rhin-Main ainsi qu'au-delà, pour des projets ayant un contexte franco-allemand.

La fondation ODDO BHF est une fondation engagée et opérationnelle qui, en collaboration avec des partenaires, agit en tant que promoteur et générateur d'idées. Elle souhaite encourager et accompagner financièrement les projets qui sortent des sentiers battus et qui tentent d'aborder des problèmes et des thématiques spécifiques, anciennes et nouvelles, avec des idées innovantes.

La société actuelle semble complexe et imprévisible pour beaucoup. Nombreux sont ceux qui ont l'impression de ne pas être en mesure d'avoir un impact sur les changements sociaux. De nombreux signes suggèrent qu'une nouvelle vision et de nouvelles manières d'agir sont nécessaires pour assurer la continuité du développement de la cohabitation sociale sur des fondements solides. Pour cela, il est indispensable de mener des discussions ouvertes et de s'engager non seulement à titre individuel, mais aussi auprès d'institutions qui contribuent à développer la *fantaisie sociale* dans des projets concrets et à la mettre en pratique.

La fondation ODDO BHF a été créée avec la conviction que, dans la situation sociale actuelle, il doit exister des domaines dans lesquels il est

possible d'expérimenter de nouvelles choses et d'exploiter le potentiel créatif dans le domaine social, dans les sciences humaines et dans les arts. La démocratie se nourrit de tels terrains d'expérimentation.

C'est dans ce sens que les projets de recherche de la fondation ODDO BHF se consacrent par exemple à l'aménagement du cadre de vie des personnes âgées. Ces projets sont basés sur des chaires de la fondation et sur la mise en place d'un réseau de recherche interdisciplinaire qui se penche sur les questions liées au vieillissement. Les projets sociaux mis en œuvre se concentrent sur l'éducation des enfants dès leur plus jeune âge et soutiennent entre autres un lien parent-enfant harmonieux. Ils testent, dans le contexte de la prévention des abus envers les enfants, la prise en charge globale des familles monoparentales dans des situations de vie difficiles.

Le concours de performances pour jeunes «UNART» est un exemple de projet culturel et d'art contemporain. Ce dernier offre aux jeunes adultes et adolescents la possibilité d'expérimenter des formes d'expression permises par l'art contemporain, en présentant leurs propres projets sur des thèmes de leur vie, et ce sous forme de représentations sur la scène de trois grands théâtres allemands.

Pour plus d'informations, consultez le site de la fondation [ODDO BHF Stiftung](http://www.oddo-bhf-stiftung.com) (www.oddo-bhf-stiftung.com).



SONJA PEICHL
Director of the ODDO BHF Stiftung

Nous engager ensemble, avec nos collaborateurs et collaboratrices



ODDO BHF SOCIAL CLUB

Depuis 2013, le Social Club regroupe les activités sociales des collaboratrices et collaborateurs de ODDO BHF en Allemagne. Dans cette démarche, ses membres engagés ont un objectif clair : assurer une responsabilité sociale dans notre société. Les initiatives du Social Club portent sur les objectifs suivants :

- Favoriser l'égalité des chances pour les enfants et les jeunes défavorisés au sein de la société
- Accompagner les citoyens issus de l'immigration dans leur intégration à la communauté locale
- Soutenir les familles issues de milieux socialement défavorisés

Les collaborateurs en tant que Corporate Citizens

Le ODDO BHF Social Club donne aux collaboratrices et collaborateurs un espace pour leur engagement social. Ce dernier leur permet de participer à des projets sociaux locaux dans le cadre de collectes de fonds et également d'être à l'origine d'actions et d'initiatives. Lors de différentes journées dédiées à ces initiatives, les personnes engagées peuvent participer activement, par exemple, à la rénovation de foyers pour enfants. Grâce à ces actions, un grand nombre de collaborateurs et collaboratrices qui le souhaitent ont l'opportunité de s'engager activement pour la société et leur environnement.

Après une longue pause due à la crise du covid-19, les collaborateurs de ODDO BHF soutiennent à nouveau « l'Arche Frankfurt », en apportant aux enfants défavorisés un soutien scolaire hebdomadaire.

Plus de 30 collaboratrices et collaborateurs nous ont apporté un soutien actif dans le cadre de différentes initiatives organisées en 2023, et plus de 100 collaboratrices et collaborateurs ont contribué à la réussite des actions que nous avons menées grâce à leurs dons.

Les initiatives principales du Social Club ont été les suivantes :

- **Hilton Basar**
(don de vêtements pour une cause solidaire)
- Aide aux devoirs de l'Arche
- Action « arbre à souhaits »

INITIATIVES SOLIDAIRES COLLECTIVES

Tout au long de l'année, les collaborateurs sont acteurs, et parfois également moteurs, d'initiatives solidaires qui les engagent au côté du Groupe. En 2023, nous retenons notamment les 2 initiatives Bike Now! et Walk Now! dont c'était pour chacune la deuxième édition et qui ont remporté un franc succès.

Bike Now!

Après avoir relié Paris à Francfort en vélo en 2022, une équipe de cyclistes s'est de nouveau constituée en 2023 pour relier Francfort à Genève, en passant par les bureaux de Rottweil et de Zurich. En plus de l'expérience sportive et humaine unique qu'elle représente, cette initiative a une portée solidaire avec le soutien du fonds de dotation Agir pour demain, qui a reversé 1€ par kilomètre parcouru à Médecins sans Frontières.

Walk Now!

Pour la deuxième année consécutive, les collaborateurs ont comptabilisé leurs pas pendant 24 heures avec pour objectif d'atteindre 3 millions de pas cumulés, pour soutenir l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies), avec le fonds de dotation Agir pour demain.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN *de nos métiers*

Nos métiers sont activement impliqués dans une démarche d'intégration de la dimension de développement durable. Conformément aux attentes de leurs clients et parties prenantes, ils développent des produits et services durables dans le respect de nos engagements et des réglementations en vigueur.

Nous avons, au cours de l'année 2023, renforcé la gouvernance autour des sujets de durabilité.

D'une part, une équipe « Group Sustainability » dédiée au niveau du Groupe accompagne désormais les métiers dans la compréhension des enjeux réglementaires et les soutient dans leurs initiatives en matière de durabilité. Un Comité de Pilotage mensuel, animé par cette nouvelle équipe, a été mis en place pour renforcer les échanges entre les différents métiers. D'autre part, la durabilité et l'ESG sont devenus des sujets réguliers de discussions et de formation au sein du General Management Committee (GMC) et des conseils de surveillance et d'administration de ODDO BHF.

Cette nouvelle gouvernance démontre que la durabilité est suivie, contrôlée et supervisée au plus haut niveau des instances de management et de gouvernance. En outre, l'année 2023 a été la première étape d'un travail de réflexion sur les risques, opportunités et impacts matériels de nos métiers afin

de préparer le futur rapport CSRD. Un projet dénommé « Gaïa » a été lancé afin de comprendre et de préparer toutes les exigences relatives à la publication d'un rapport de durabilité à l'aune de la nouvelle directive CSRD et de sa transposition dans le droit français.

En outre, Gaïa coordonne la mise en conformité du Groupe avec les exigences de la taxonomie européenne, celle de la réglementation allemande « MaRisk » en matière de durabilité ainsi que la loi sur le devoir de vigilance en Allemagne (LkSG). Une nouvelle démarche de réflexion initiée grâce au cadre d'analyse de la « double matérialité » nous a permis de préciser les contours de notre stratégie en matière de durabilité. Cette dernière se construit sur la base des thématiques ESG matérielles pour le Groupe sur le plan financier (impact des aspects ESG sur les états financiers du Groupe) et de l'impact (impacts du Groupe sur la société et l'environnement).



 *Agathe Schittly*
Chief Sustainability Officer
& Chief Marketing Officer

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT

Développer une offre d'investissement responsable au sein de notre gestion d'actifs

Nous structurons notre vision de la durabilité autour de 4 axes de développement et de priorité :

Accent sur le capital humain

Une gestion appropriée du capital humain d'une entreprise est un facteur clé de sa réussite sur le long terme. Le sous-estimer peut entraîner des externalités sociales coûteuses pour les entreprises (grèves, forte rotation des employés, etc.).

Risque de durabilité et devoir fiduciaire envers nos clients

Notre engagement en matière de durabilité est motivé par notre obligation fiduciaire, en tant que gestionnaire d'actifs, de fournir à nos clients une vision claire des opportunités et des défis liés au développement durable en lien avec nos investissements. Notre indépendance permet à nos équipes d'être réactives, flexibles et innovantes dans la fourniture de solutions d'investissement spécifiques qui permettent à nos clients de mieux atteindre leurs objectifs financiers et de durabilité.

Vision de long-terme

Nous renforçons constamment l'intégration de la durabilité dans nos processus d'investissement afin de mieux gérer le risque systémique et de créer de la valeur. La stabilité de nos équipes de gestion permet de bénéficier d'une grande proximité avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, et garantit un dialogue de confiance et régulier pour progresser sur les questions liées à la durabilité.

Gouvernance d'entreprise

Nous avons défini une structure de gouvernance dédiée comprenant différents organes d'échanges et de décisions qui rapportent directement au

comité de direction globale de ODDO BHF Asset Management.

Guidée par ces valeurs, ODDO BHF AM a organisé son approche durable autour des piliers suivants :

La définition d'une politique d'exclusion

Elle reflète notre prise en compte des risques de durabilité dans notre stratégie d'investissement. En 2021, nous avons mis à jour notre politique d'exclusion afin de refléter davantage les risques de durabilité entre autres liés à la biodiversité ou encore aux activités pétrole et gaz non-conventionnels.

L'intégration de la durabilité à travers des stratégies d'investissements innovantes et durables

Actions, obligations, gestion diversifiée, private equity et dette privée. La durabilité est devenue la pierre angulaire de la grande majorité de nos fonds ouverts. En effet, fin 2023, plus de 80% des encours de nos fonds ouverts intègrent des critères ESG. Notre méthodologie repose sur un modèle propriétaire de notation couvrant les risques et opportunités les plus matériels sur chacun des trois piliers, Environnement, Social, et Gouvernance. En plus de notre score ESG, nous avons développé un score interne de transition climatique qui évalue la trajectoire de transition des entreprises investies dans nos stratégies d'investissement européennes.

L'engagement actionnarial (vote, dialogue et engagement)

Signataires des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI) depuis 2010 et du Carbon Disclosure Project (CDP) depuis 2006, nous sommes parties prenantes de nombreuses

initiatives mondiales et groupes de travail en France et en Allemagne afin de promouvoir une approche durable de l'investissement. Nous nous concentrons en particulier sur les coalitions d'investisseurs promouvant et encourageant la transition climatique, environnementale et sociale des entreprises dans lesquelles nous investissons.



Nous considérons que l'exercice des droits de vote fait partie intégrante de notre responsabilité d'actionnaires. En 2021, nous avons établi une nouvelle approche et un nouveau processus de vote harmonisés à l'échelle de ODDO BHF AM. Depuis 2022, une nouvelle politique de vote climatique alimentée par l'analyse d'ISS nous permet de mieux informer nos décisions de vote, grâce à une vision claire des risques et opportunités liés au climat pour chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis (« ISS Custom Climate Model »). Notre politique de vote est disponible sur [notre site internet](#).

NOTRE APPROCHE CLIMATIQUE

En tant que société de gestion, nous sommes concernés par les risques et les opportunités liés au changement climatique. Dans le cadre de notre stratégie climatique et notamment dans le cadre de l'analyse de nos investissements, nous prenons en compte les questions liées au changement climatique ainsi que l'évaluation de l'empreinte carbone de nos investissements. Notre approche s'articule autour de plusieurs actions et outils, parmi lesquels et sans être exhaustifs : l'intégration de critères liés au climat dans notre modèle de notation ESG interne, l'attribution d'un score de transition climatique nous permettant d'identifier les entreprises les plus proactives dans la transition écologique, le calcul de l'intensité carbone moyenne pondérée (scopes 1 et 2) de nos fonds article 8 et 9 en comparaison avec leur indice de référence ou encore l'évaluation des obligations vertes dans lesquelles nous investissons et qui jouent un rôle important dans la transition vers une économie à faible émissions de carbone.



RACHIDA MOURAHIB
Global Head of ESG Research, ODDO BHF Asset Management

ODDO BHF EQUITY RESEARCH

Fournir *une recherche financière et de développement durable* intégrée pour les investisseurs clients de notre bureau d'études actions

L'expertise de développement durable a été développée au sein du bureau d'études de ODDO BHF Equity Research depuis 2005. L'équipe regroupe cinq analystes ESG aux profils variés. Chaque analyste est en charge de couvrir un certain nombre de secteurs et valeurs suivies par le bureau d'études, et est spécialiste d'une thématique de développement durable (énergie & climat, biodiversité, gouvernance, etc.).

Notre rôle est avant tout de produire pour nos clients investisseurs des études sectorielles sur des thématiques de développement durable clés. En 2023, nous avons poursuivi le déploiement de notre méthodologie propriétaire d'analyse ESG, fondée sur une analyse des risques et opportunités permettant d'identifier les enjeux les plus matériels spécifiques à chaque secteur, et d'évaluer la performance des entreprises (« *opinions ESG* »). Nous avons intégré les secteurs du luxe, des semi-conducteurs, du transport aérien et des biotechnologies. Nous avons également produit des rapports thématiques sur le gaz naturel, les *say-on-climate*, les infrastructures de recharge de véhicules électriques ou les impacts physiques du changement climatique.

Nous collaborons de manière croissante avec les analystes financiers via des études communes.

Ce faisant, nous contribuons à faire converger l'analyse financière et extra-financière dans la recherche financière du Bureau d'Études.

Nous produisons également à destination de nos clients une revue hebdomadaire (« *sustainability weekly* ») reprenant l'essentiel de l'actualité liée au développement durable de la semaine : innovations, controverses, réglementation, etc. Ce travail contribue également à maintenir notre niveau d'expertise sur les sujets ESG les plus pointus.

Enfin nous animons divers événements destinés à faire dialoguer les entreprises avec la communauté ISR : corner développement durable du Forum ODDO BHF, Forum Sustainability à Paris, Road Shows de durabilité d'entreprises, interventions des experts, d'ONG ou d'universitaires sur des sujets de développement durable, etc.

Nous avons ainsi nettement étoffé notre offre pour faire face au besoin croissant d'expertise et d'intégration de la question du développement durable exprimée par nos clients.



JEAN-BAPTISTE ROUPHAEL
Head of Sustainability Research, ODDO BHF Equities





ODDO BHF METALS

Maîtriser *la qualité et l'impact environnemental* de notre activité de négoce de métaux

Notre activité a pour objet d'assurer l'approvisionnement de l'industrie en métaux non ferreux et la couverture des risques sur les matières premières, de travailler en permanence sur l'amélioration de la satisfaction client et sur l'augmentation de l'efficacité de notre organisation interne.

Dans un monde où les enjeux de développement durable sont devenus une priorité, et en particulier notre priorité, nos partenaires industriels nous sollicitent aussi de plus en plus sur les enjeux RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Ayant initié le projet en 2014, nous avons obtenu, en juin 2015, les certifications ISO 9001 (management de la qualité) et ISO 14001 (management environnemental) sous la version 2008. Ces certifications ont été renouvelées en mai 2021 sous la version 2015 pour une durée de 3 ans. Le choix de la double certification ISO 9001 et 14001 encadre et officialise notre Système Qualité & Environnement. Elle nous permet ainsi d'affirmer durablement notre réputation auprès de l'ensemble de notre clientèle et de nos parties prenantes (fournisseurs, prestataires, etc.).

En parallèle, nous avons décidé en 2020 de rejoindre l'ASI - Aluminium Stewardship Initiative. Comme cela existe pour d'autres matériaux, la filière aluminium s'est constituée en association (de la mine au consommateur final) pour s'organiser - extraction bauxite, alumine, production, transformation,

recyclage - autour des objectifs de développement durable qui incluent les critères environnementaux et aussi d'autres aspects de gouvernance et d'intégrité des affaires.

ODDO BHF Metals est aussi devenu en 2021 le premier acteur du monde financier à devenir partenaire de la Copper Mark qui est le référent de durabilité pour l'industrie du cuivre. Le Groupe rejoint ainsi un ensemble de grandes entreprises désireuses de participer à l'amélioration de l'empreinte durable de la filière cuivre. En effet, n'étant pas nous-même industriels producteurs, notre participation active à ces associations nous permet de prendre part à la définition de la stratégie et d'apporter notre contribution, notamment dans les aspects traçabilité et logistique.

En 2023, nous avons commencé à fournir de l'aluminium recyclé à l'un de nos clients, actif dans le secteur de l'emballage, avec l'objectif de monter en puissance en 2024 en diversifiant nos approvisionnements. En outre, pour accompagner nos clients dans leur stratégie de décarbonation, dans un contexte de changement réglementaire et d'engagement RSE, nous avons décidé de créer une activité de couverture des prix des certificats d'émission de CO₂.



MATTHIEU GAY
Chief Quality Officer, ODDO BHF Metals



ODDO BHF PRIVATE WEALTH MANAGEMENT

Fournir *des solutions d'investissement durable* à notre clientèle privée



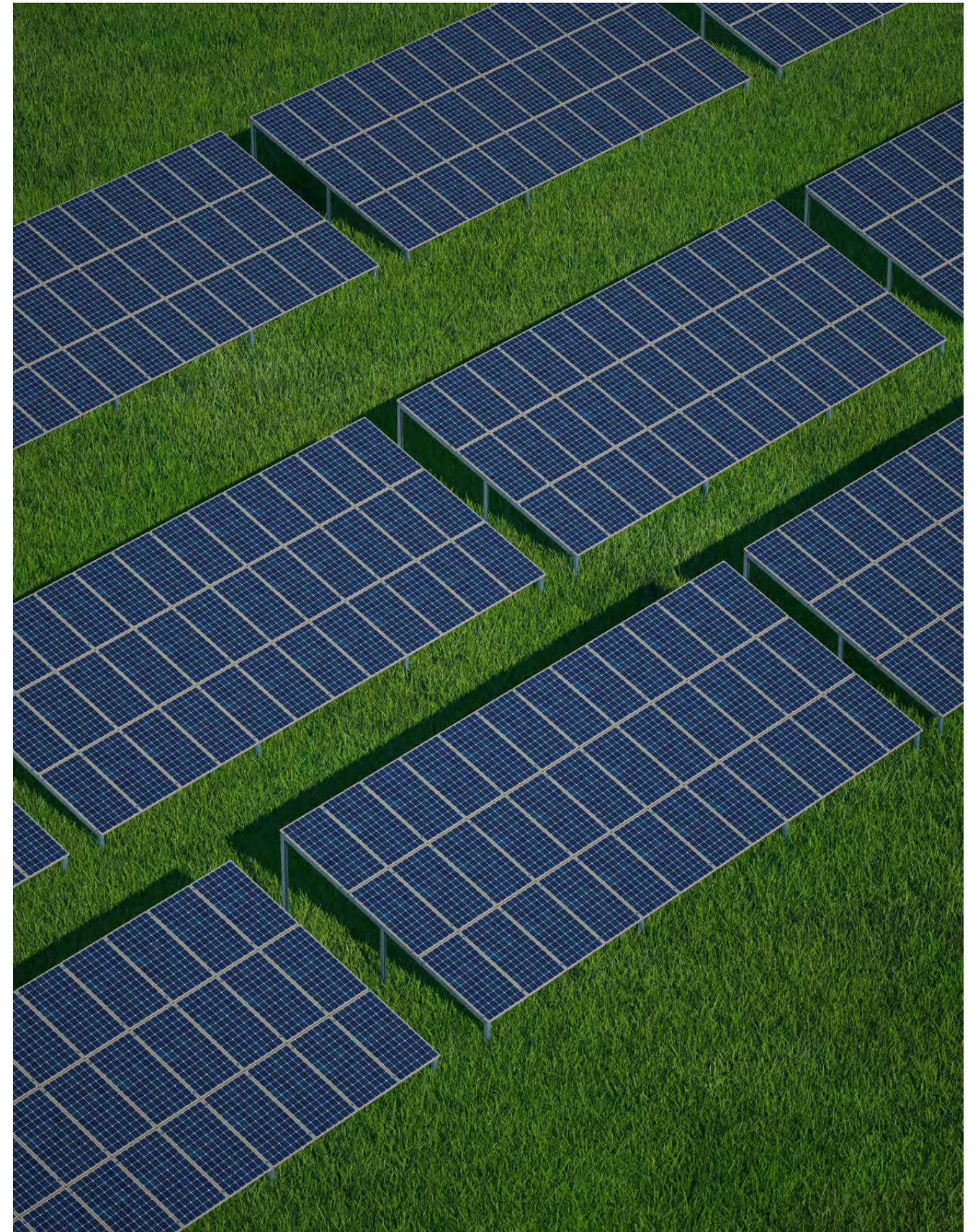
En tant que gestionnaires de patrimoine et conseillers en investissement, nous agissons dans le meilleur intérêt de nos clients, avec pour objectif d'apporter du rendement financier à long terme tout en tenant compte des risques, notamment ceux liés au développement durable.

Nous nous considérons responsables de la promotion active de la durabilité par le biais d'investissements et dans le cadre des relations d'affaires que nous entretenons avec nos clients. Pour nos clients avec des préférences de durabilité, nous sélectionnons et recommandons des solutions durables tout en apportant de la transparence sur les investissements.

En 2023, les services de gestion centralisée de portefeuille de France et d'Allemagne ont harmonisé leurs pratiques et critères de durabilité afin de partager une approche unique et cohérente de la durabilité dans la gestion de portefeuille.



MATHILDE BONVIN
ESG Project Manager, ODDO BHF Private Wealth Management



GESTION D'ACTIFS CENTRALISÉE DE ODDO BHF PRIVATE WEALTH MANAGEMENT

La garantie d'une gestion durable, au cœur de notre philosophie d'investissement, est assurée par une équipe d'experts de ODDO BHF, basés en France et en Allemagne, qui met en place la sélection systématique d'entreprises de qualité, afin d'obtenir une surperformance combinée à une analyse avancée de la durabilité. Une fois la sélection des entreprises les plus performantes et vertueuses d'un point de vue ESG réalisée, nos équipes de gestion de portefeuille de France et d'Allemagne poursuivent des objectifs de durabilité communs dans la gestion d'actifs. Selon la méthodologie de MSCI ESG Research, les valeurs de qualité sélectionnées par ODDO BHF se distinguent depuis des années par un niveau de durabilité supérieur à la moyenne, sur des indicateurs tels que la notation ESG ou l'intensité carbone, par rapport aux indices de marché global.

Aujourd'hui, toutes les solutions de base et les mandats gérés par ODDO BHF Private Wealth Management sont classés conformément à l'article 8 du règlement européen SFDR* : elles font la promotion de caractéristiques environnementales et sociales et les entreprises dans lesquelles elles investissent appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Les critères de durabilité que nous avons pris en considération peuvent être résumés comme suit :

01 | Exclusions

Les entreprises ayant un chiffre d'affaires que nous estimons significatif dans les secteurs suivants sont exclues des investissements : armement, jeux de hasard, pornographie, tabac et charbon. Les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, celles avec des controverses sévères en raison d'impacts très négatifs sur l'environnement ou disposant d'une mauvaise notation ESG par MSCI ESG sont aussi exclues.

02 | Objectifs du portefeuille

Nous exigeons pour toutes nos stratégies une notation moyenne MSCI ESG minimum de A**. Afin de limiter l'exposition aux risques climatiques, nos portefeuilles doivent présenter des émissions de CO₂ inférieures à celles de la moyenne du marché global. En outre, nous avons défini un engagement minimal d'investissement durables selon la définition inscrite dans le règlement SFDR.

03 | Dialogue et engagement

Afin de renforcer notre impact en tant qu'investisseur, le dialogue avec les entreprises et fonds ciblés ou investis sur les sujets de durabilité est partie intégrante de notre approche. L'exercice des droits de vote dans les fonds ouverts de l'Asset Management avec l'aide des gérants est également employé pour exprimer notre vision sur les aspects de durabilité.

En outre, nous demeurons proches des demandes de nos clients qui peuvent ajouter des critères ESG supplémentaires au travers d'un modèle de gestion sur mesure qui correspond à leurs attentes en matière de durabilité. Les encours des mandats avec des critères ESG additionnels représentaient environ 500 millions d'euros en 2023 (soit 2,5 % de notre encours sous gestion total réparti entre la France et l'Allemagne).

*SFDR: Sustainable Financial Disclosure Regulation (Règlement UE/2019/2088)

**La notation ESG MSCI ESG Research attribue une note de qualité ESG à chaque entreprise, allant de AAA (leader) à CCC (retardataire), en fonction de son exposition et de sa gestion des risques ESG les plus significatifs pour son secteur d'activité. La notation A correspond à une note moyenne.

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

En tant que Banque Privée, nous souhaitons contribuer à une économie plus durable et plus efficace en termes de ressources pour réduire les risques et les effets du changement climatique. Pour ce faire, nous essayons progressivement de tenir en compte, dans le cadre du conseil en investissement, en complément des critères traditionnels, des caractéristiques environnementales et sociales ainsi que des aspects de gouvernance responsable dans les entreprises que nous recommandons. Par exemple, nous excluons de nos recommandations d'investissement les valeurs avec une notation de durabilité faible (CCC en France et B en Allemagne). L'activité de conseil en investissement prend également en considération les préférences de durabilité des clients dans les objectifs d'investissement.



PROF. JAN VIEBIG
Chief Investment Officer
ODDO BHF TRUST



PAUL DAVOINE
ESG Analyst & Portfolio Manager
ODDO BHF TRUST

PROTÉGER
notre activité
et nos clients



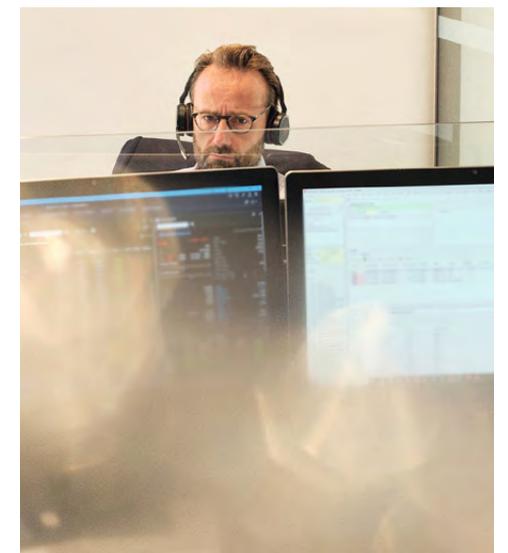
Lutter contre *la corruption et l'évasion fiscale*

Le Groupe ODDO BHF est soumis à de nombreuses obligations et réglementations nationales, européennes et internationales pour le prévenir notamment contre la corruption, les abus de marché, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Afin de suivre l'ensemble de ces règles, trois niveaux de contrôle ont été mis en place et les équipes dédiées ont établi des cartographies précises des risques précités, des procédures internes et des outils de contrôle. L'ensemble des collaborateurs sont régulièrement formés sur l'ensemble de ces sujets.

Maintenir un dispositif adapté et efficace de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale (assimilée à du blanchiment d'argent) est un enjeu capital pour limiter au maximum l'exposition du Groupe aux risques liés à ses activités.

Nous nous engageons évidemment à respecter l'ensemble des règles relatives à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale en mettant en œuvre de nombreuses mesures :

- Mettre en place des cartographies des risques LCB FT (et les mettre à jour régulièrement) ;
- Sur la base de ces cartographies, mettre en place des plans de contrôle qui seront effectués pour la plupart d'entre eux de manière quotidienne (avec l'aide d'outils informatiques de plus en plus performants) ;
- Rédiger et mettre à disposition des collaborateurs un corpus de procédures à jour couvrant l'ensemble de ces risques ;
- Former régulièrement les collaborateurs du Groupe sur l'ensemble de ces sujets ainsi que leurs évolutions ;
- Contrôler l'ensemble des activités pour s'assurer du respect des règles.



POLITIQUE

De manière synthétique, les principaux risques de conformité liés aux activités d'un établissement bancaire spécialisé dans les services d'investissements sont bien identifiés. Afin de limiter au maximum l'exposition à ces risques, il s'agit essentiellement de :

- **Respecter les règles relatives à l'intégrité des marchés en évitant toute situation potentielle d'abus de marché (potentiels conflits d'intérêts, information privilégiée et manipulation de cours) – des dispositifs complexes sont mis en œuvre afin de nous assurer du bon respect de ces règles (notamment avec des outils informatiques qui « screenent » l'ensemble des transactions à travers des scenarii pré identifiés) ;**
- **Lutter contre le blanchiment d'argent (y compris l'évasion fiscale) et le financement du terrorisme**
- **Protéger l'intérêt de nos clients en leur proposant des services d'investissement et des instruments financiers qui correspondent à leur compréhension des risques, à leurs attentes en termes d'horizon et d'objectifs d'investissement**
- **Avoir un dispositif de lutte contre la corruption qui notamment :**
 - identifie les situations les plus à risques à travers l'établissement d'une cartographie ;
 - permet de suivre les situations de conflits d'intérêts ;
 - définit une procédure claire d'entrée en relation d'affaires avec nos clients mais aussi nos principaux prestataires (via un dispositif qui permet d'identifier les risques pays y compris les risques de corruption) ;
 - met en place un dispositif d'alerte.

Nous disposons au sein du Groupe ODDO BHF d'un corpus de règles couvrant l'ensemble de ces risques. Ces règles sont accessibles à tous les collaborateurs sur l'intranet du Groupe et elles sont mises à jour de manière régulière afin de prendre en compte l'évolution constante de la réglementation qui nous est applicable.

Afin de pouvoir appréhender correctement ces règles, les collaborateurs du Groupe sont régulièrement formés. Les formations sont le plus souvent dédiées et correspondent aux risques considérés comme les plus prégnants pour chaque métier concerné.

Enfin, les activités sont contrôlées par des équipes indépendantes afin d'identifier les éventuels manquements à la réglementation et aux règles internes. Les résultats de ces contrôles sont partagés avec les métiers concernés et le management (organe de direction et organe de surveillance du groupe) afin de faire progresser nos pratiques et de continuer à limiter les risques de non-conformité.

RISQUE PAYS

Afin de piloter les risques pays et notamment les risques de corruption et de lutte contre le blanchiment, nous avons établi des listes qui nous permettent de graduer nos diligences lors de l'entrée et en cours de relation d'affaires avec nos clients ou encore lors de la réalisation de leurs opérations.

Ces listes sont principalement établies sur la base de trois critères :

- **Utilisation obligatoire des « listes pays » dites officielles et précisées par l'arrêté du 6 janvier 2021 : liste des pays sous sanctions du Ministère des Finances en France et en Allemagne, liste de l'Union Européenne et des Nations Unies, etc.**
- **Utilisation non obligatoire des notations de l'institution indépendante « Transparency international ». Celle-ci établit une notation de chaque pays en utilisant des critères essentiellement basés sur des indices de corruption**
- **Les sanctions et embargos internationaux, ainsi que les listes nationales et européennes des juridictions à risque élevé et non-coopératives à des fins fiscales**

Ces listes officielles de pays ainsi que ces notations par des agences indépendantes — et dont l'utilisation n'est pas obligatoire et résulte uniquement d'un process interne au Groupe — nous permettent d'établir trois listes de pays auxquels correspondent trois niveaux de vigilances distincts. Plus le risque est important, plus le niveau de vigilance est accentué. Le refus d'entrée en relation d'affaires peut également résulter de la prise en compte de ces listes.

Il sera la plupart du temps couplé avec d'autres critères utilisés dans nos matrices de risques (activité exercée, montants concernés, origines des fonds, personnes sanctionnées, réseau de distribution utilisé, personnes politiquement exposées). Cette analyse est réalisée pour les dossiers les plus risqués par les équipes de conformité du Groupe et les clients les plus à « risques » sont validés dans des comités dédiés ou l'ensemble des expertises nécessaires sont présentes. Afin de refléter l'évolution des listes officielles et des notations des agences indépendantes, ces listes sont mises à jour de manière régulière.

PERFORMANCE

94,6 %

des collaborateurs exposés aux risques LCB/FT ont été formés en France (vs 90 % en 2022)

100 %

des collaborateurs exposés aux risques LCB/FT ont été formés en Allemagne (comme en 2022)

Assurer la sécurité des données qui nous sont confiées

ODDO BHF, comme toutes les institutions financières, est une cible privilégiée du crime informatique. Les acteurs malveillants ont développé une activité lucrative et difficile à réprimer à l'international pour les forces de l'ordre. Dans sa démarche de contrôle du risque opérationnel, ODDO BHF intègre le risque de fuite d'information et d'incident cybersécurité, comme les attaques de « hackers ». Le Groupe considère le facteur humain comme essentiel dans sa cyberdéfense car il est aussi une cible fréquemment sollicitée au travers d'attaque d'hameçonnage, d'usurpation d'identité, de fraude au président ou encore de fuite de données. Le combat contre le cybercrime est un axe majeur de nos objectifs de protection et constitue un engagement pour le Groupe.

POLITIQUE

La mise en œuvre d'une politique générale de Sécurité de l'Information est développée au travers de sept axes, avec pour objectif de protéger les données et l'activité du Groupe.

01 | Assurer la sensibilisation de tous les employés à la sécurité de l'information

Pour lutter contre les attaques ciblant les facteurs humains, les équipes Sécurité de l'Information mettent l'accent sur la formation et la sensibilisation des équipes à être conscients des menaces potentielles, à savoir les détecter et à agir de manière responsable et vigilante dans leurs domaines de responsabilité.

02 | Démontrer la conformité à la loi, aux règlements et aux obligations contractuelles

ODDO BHF est une institution financière internationale et est à ce titre régulée et

supervisée par les banques nationales et les autorités de contrôle des pays où elle exerce son activité. Ces entités ont mis en œuvre et améliorent régulièrement la régulation concernant nos activités. Ainsi, démontrer notre conformité est clairement une priorité et se traduit par la mise en œuvre d'une gouvernance forte du risque pour la sécurité des systèmes d'information.

03 | Assurer la disponibilité de l'information et des systèmes d'information requis pour les processus opérationnels/métiers et de support

C'est essentiel en ce qui concerne les informations et systèmes d'information nécessaires aux activités

et aux processus de soutien, pour permettre une continuité des tâches fonctionnelles.

04 | Éviter les dommages matériels causés par des manquements à la protection de la confidentialité, de l'intégrité ou de l'authenticité des informations

Le gain financier reste la motivation principale du cybercrime. Ces dommages financiers peuvent être directs (pénalités réglementaires et frais de recouvrement) mais aussi indirects (perte de valeur de la marque résultant d'une atteinte à sa réputation). L'objectif est donc d'éviter les dommages matériels causés par des défaillances dans la protection de la confidentialité, de l'intégrité ou de l'authenticité des informations.

05 | Protection des droits personnels et des secrets d'entreprise

Protéger les données personnelles de l'entreprise, des employés et des clients, est une priorité, et des consignes sont appliquées pour assurer leur respect dans le traitement de ces informations.

06 | Contribuer à une transformation digitale sécurisée

La sécurité de l'information est considérée comme un catalyseur essentiel pour soutenir la transformation numérique sécurisée et durable du Groupe, en s'assurant que le niveau de maturité de la sécurité de l'information que l'entreprise vise dans tout changement, peut être atteint en apportant un maximum de bénéfices pour l'expérience de nos clients.

07 | Établir une amélioration continue

Dans ce but, et afin d'atteindre le niveau de maturité visé, les objectifs de sécurité de l'information sont revus au moins une fois par an par rapport au paysage des menaces et aux objectifs de l'entreprise.

RÉSULTATS

Afin de se protéger de ces menaces, gérer ces risques et remplir nos objectifs envers nos contreparties, nous renforçons nos équipes Cybersécurité avec ressources, outillages informatiques et processus robustes de détection et de réponse aux incidents. Par ailleurs, en 2023, 160 projets ont nécessité l'appui de Systèmes de Sécurité Intégrés (SSI).

PERFORMANCE

99,3%

des collaborateurs* du Groupe ont été formés à la cybersécurité en 2023

* (collaborateurs, hors externes, présents au moment de la finalisation de la campagne de formation au 8 janvier 2024)

Ce chiffre traduit le succès de notre programme et l'investissement de la direction générale dans son succès.

RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

Conformément à la législation à laquelle il est soumis, le Groupe ODDO BHF doit publier annuellement des informations non financières au sein d'une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) sur son périmètre consolidé. Dans le cadre de cet exercice, le Groupe est tenu de faire vérifier ses données relatives à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

TEXTES DE LOI PRIS EN COMPTE

Ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017

relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises ;

Décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises ;

Arrêté du 14 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

La déclaration de performance extra-financière couvre l'ensemble des entités du Groupe ODDO BHF. Il est à préciser que les données présentées dans ce rapport peuvent ne pas concerner certaines unités considérées comme non significatives de par leur nombre d'employés ou la superficie de leurs locaux. Le détail est donné ci-dessous.

IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES, DÉFINITION DES POLITIQUES ET DES KPIS

Le processus d'identification a été mené par l'équipe RSE, sur la base des risques identifiés les années précédentes, et ont été validés par la Direction des Risques. Ce processus s'est basé sur la liste des thématiques RSE listées dans le Décret n°2017-1265 du 9 août 2017. Chacune de ces thématiques a été évaluée selon 5 critères qui sont notés de 0 (note la plus basse) à 5 (note la plus élevée) :

Image | Externe (attractivité) et interne (perception des collaborateurs)

Humain | Impacts sur les collaborateurs

Financier | Impacts sur nos résultats et notre capacité d'investissement

Opérationnel | Impacts sur nos réalisations, nos chantiers, la qualité de nos services

Environnement | Impacts sur nos rejets, notre capacité à respecter les lois et la protection des ressources

Les thématiques ayant une note moyenne supérieure à 3 ont été considérées comme faisant partie des principaux risques extra-financiers du Groupe. Les notations sont attribuées à dire d'expert. Le Directeur des Risques du Groupe et le Group Operational Risk Committee sont responsables de la validation finale de ce processus d'identification.

Pour l'exercice 2023, 11 thématiques ont été identifiées et regroupées en 9 principaux risques extra-financiers pour le Groupe :

RISQUE 1	Supporter des surcoûts inutiles ou mettre en danger la réalisation des opérations actuelles ou futures du Groupe. En particulier, le principal enjeu actuel pour le Groupe consiste à recruter des jeunes, pour s'assurer de la transmission du savoir dans l'entreprise et garantir le bon fonctionnement du Groupe sur le long terme.	Traité pages 20-23 dans le chapitre « Réussir nos recrutements »
RISQUE 2	Un décalage entre les compétences des collaborateurs présents et les exigences requises pour leur poste aurait un impact négatif sur la réalisation actuelle et future de leur mission.	Traité pages 24-27 dans le chapitre « Former nos équipes »
RISQUE 3	Des équipes et un management non mixtes peuvent être un frein à la performance.	Traité pages 28-31 dans le chapitre « Assurer la mixité de nos équipes »
RISQUE 4	Ne pas accompagner les personnes en situation de handicap limiterait leur performance et leur évolution et entraînerait un risque de perte de talents.	Traité pages 32-35 dans le chapitre « Accompagner et sensibiliser sur la thématique du handicap »
RISQUE 5	Ne pas prendre nos responsabilités dans l'intégration des enjeux de développement durable, notamment sur le sujet du climat, peut présenter un risque pour l'activité du Groupe, d'un point de vue réglementaire.	Traité pages 44-47 dans le chapitre « Garantir la maîtrise de notre empreinte carbone »
RISQUE 6	Être incohérent avec les valeurs d'engagement du Groupe en n'appliquant pas de politique de réduction de notre consommation d'énergie ou de matière première et de nos émissions de gaz à effet de serre.	Traité pages 44-47 dans le chapitre « Garantir la maîtrise de notre empreinte carbone »
RISQUE 7	Travailler avec des fournisseurs en situation de risques (économique, écologique ou social) : un panel fournisseurs inadapté pourrait présenter des risques pour notre réputation et la bonne réalisation de nos opérations.	Traité pages 48-49 dans le chapitre « Développer une politique d'achats responsable »
RISQUE 8	Ne pas maintenir un dispositif adapté et efficace pour limiter au maximum l'exposition du Groupe aux risques liés à ses activités : – abus de marché – blanchiment d'argent et financement du terrorisme – corruption – non protection de l'intérêt du client	Traité pages 76-79 dans le chapitre « Lutter contre la corruption et l'évasion fiscale »
RISQUE 9	Une fuite de données confidentielles confiées au Groupe pourrait entraîner un risque de perte de fiabilité et donc une baisse de l'activité du Groupe.	Traité pages 80-81 dans le chapitre « Assure la sécurité des données qui nous sont confiées »

Le rapport précise également les politiques en place au niveau du Groupe ainsi que les indicateurs clé de performance permettant de suivre leur mise en œuvre. Les indicateurs clé de performance ainsi que leur périmètre sont listés ci-après.

Les 5 thématiques suivantes mentionnées dans l'article L.225-102-1 ne font pas partis des principaux risques du Groupe :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire
- la lutte contre la précarité alimentaire
- le respect du bien-être animal
- engagements en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable
- le lien nation-armée et le soutien à l'engagement dans les réserves

PRÉCISIONS SUR LES DONNÉES

Les données présentées dans cette déclaration de performance extra-financière concernent la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 inclus. Les contributeurs au reporting sont responsables de la fiabilité des données remontées dans ce document. Les responsables de Département ou Service concernés sont responsables de la validation de celles-ci. L'équipe RSE est responsable de la consolidation des informations communiquées.

RISQUE	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	PÉRIMÈTRE
RISQUE 1	Évolution de la part des employés de moins de 30 ans dans le total de l'effectif.	Géographique : Groupe Contrats pris en compte : CDI (au 31/12/2023)
RISQUE 2	% de l'effectif formé au cours de l'année.	Géographique : entités françaises et allemandes Contrats pris en compte : CDI, CDD, alternants (au 31/12/2023)
RISQUE 3	% de femmes à l'OBSF.	Géographique : Groupe
RISQUE 4	% des demandes d'adaptation de postes satisfaites.	Géographique : entités françaises et allemandes Contrats pris en compte : pas d'exclusion appliquée
RISQUE 5	Tonnes de CO ₂ émises dans le cadre des voyages d'affaires.	Géographique : France, Allemagne, Tunisie, Espagne, UK (reporting fourni par l'agence de voyage du Groupe. Pour certaines localisations onboardées en cours d'année, le reporting ne concerne qu'une partie de l'année)
RISQUE 6	Evolution de la consommation de papier par employé. Evolution de la consommation d'électricité par employé.	Géographique : sites français, allemands, suisses, tunisiens Pour le calcul de la consommation d'électricité, nous n'avons pas obtenu les informations nécessaires à temps de la part de notre fournisseur pour les sites de Saarbrücken, Rottweil et München.

RISQUE 7	Ratio de fournisseurs contactés qui ont été évalués dans le cadre de la campagne EcoVadis.	Géographique : entités françaises et allemandes
RISQUE 8	% de collaborateurs exposés aux risques LCB/FT qui ont été formés.	France : la liste des collaborateurs exposés aux risques LCB/FT est définie par la Conformité – entité SCA. Allemagne : l'ensemble des employés sont considérés comme exposés aux risques LCB/FT sauf les membres du Directoire (« Vorstand ») et les employés de la cantine – entité SE.
RISQUE 9	% de collaborateurs ayant reçu une formation liée à la cybersécurité	Géographique : Groupe

TAXONOMIE EUROPÉENNE

DÉCLARATIONS CONFORMES À L'ARTICLE 8 DU RÈGLEMENT DE L'UE RELATIF À LA TAXONOMIE

La Taxonomie européenne est un système de classification des activités économiques en fonction de leurs contributions à six objectifs environnementaux définis par la Commission européenne dans différents Règlements et Actes délégués publiés entre juin 2020 et juillet 2022.

La Taxonomie est basée sur deux notions clés :

- **L'éligibilité d'une activité économique à la Taxonomie si celle-ci est décrite dans les actes délégués pour justifier leur contribution potentielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux.**
- **L'alignement d'une activité économique éligible à la Taxonomie si sa contribution à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux est significative sur la base de critères vérifiables.**

Le règlement européen sur la taxonomie demande aux entreprises soumises à la NFRD (et à la CSRD à partir de 2025 pour les premiers rapports) de communiquer l'éligibilité et l'alignement de leurs activités économiques sur la Taxonomie.

ODDO BHF avait publié pour la première fois l'éligibilité en 2023 et communique cette année l'alignement de ses activités économiques sur la Taxonomie.

Les résultats sont les suivants :

RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (ICP) À PUBLIER PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 8 DU RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA TAXONOMIE

En millions d'euros		Total des actifs durables sur le plan environnemental	ICP (****)	ICP (*****)	% de couverture (par rapport au total des actifs)***	% d'actifs exclus du numérateur du GAR (article 7, paragraphes 2 et 3 et section 1.1.2 de l'annexe V)	% d'actifs exclus du dénominateur du GAR (article 7, paragraphe 1 et section 1.2.4 de l'annexe V)
ICP Principal	Encours du ratio d'actifs verts (GAR)	6 414	0,2%	0,5%	52,1%	33,8%	47,9%
	GAR (flux)						
	Portefeuille de négociation (*)						
ICP supplémentaires	Garanties financières	38	0,0%	0,2%			
	Actifs sous gestion	63 064	2,2%	3,9%			
	Frais et commissions perçus (**)						

(*) Pour les établissements de crédit ne remplissant pas les conditions de l'article 94, paragraphe 1, ou de l'article 325 bis, paragraphe 1, du CRR.

(**) Frais et commissions sur services autres que prêts et gestion d'actifs.

Les établissements fournissent des informations prospectives pour ces ICP, notamment sur les cibles visées, et des explications pertinentes sur la méthode appliquée.

(***) % d'actifs sur lesquels porte l'ICP, par rapport au total des actifs bancaires.

(****) sur la base de l'ICP du chiffre d'affaires de la contrepartie.

(*****) sur la base de l'ICP des CapEx de la contrepartie, sauf pour les activités de prêt générales, pour lesquelles c'est l'ICP du chiffre d'affaires qui est utilisé.

ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES) | 1/3

En millions d'euros	Valeur comptable [brute] totale	Date de référence des informations : 2023													
		Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)				
		Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
		Dont durable sur le plan environnemental aligné sur la taxonomie					Dont durable sur le plan environnemental aligné sur la taxonomie				Dont durable sur le plan environnemental aligné sur la taxonomie				
			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant	
GAR - Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur															
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	2 256	49	10	0	0	6	2	0	0	0	51	10	0	0	6
Entreprises financières	1 238	25	4	0	0	3	0	0	0	0	25	4	0	0	3
Etablissements de crédit	1 084	16	2	0	0	2	0	0	0	0	16	2	0	0	2
Prêts et avances	358	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	726	16	2	0	0	2	0	0	0	0	16	2	0	0	2
Instruments de capitaux propres	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		0	0
Autres entreprises financières	154	9	2	0	0	2	0	0	0	0	9	2	0	0	2
dont entreprises d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et avances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		0	0
dont sociétés de gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et avances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		0	0
dont entreprises d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et avances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		0	0
Entreprises non financières	200	24	6	0	0	3	2	0	0	0	26	6	0	0	3

ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES) | 3/3

En millions d'euros	Valeur comptable [brute] totale	Date de référence des informations : 2023													
		Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)				
		Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
		Dont durable sur le plan environnemental aligné sur la taxonomie					Dont durable sur le plan environnemental (aligné sur la taxonomie)				Dont durable sur le plan environnemental (aligné sur la taxonomie)				
			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant	
Instruments de capitaux propres	0														
Dérivés	50														
Prêts interbancaires à vue	88														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	165														
Autres catégories d'actifs (goodwill, matières premières, etc.)	1 301														
Total des actifs du GAR	6 414	49	10	0	0	6	2	0	0	0	51	10	0	0	6
Actifs n'entrant pas dans le calcul du GAR	5 896														
Administrations centrales et émetteurs supranationaux	609														
Expositions sur des banques centrales	4 903														
Portefeuille de négociation	384														
Total des actifs	12 310	49	10	0	0	6	2	0	0	0	51	10	0	0	6
Expositions de hors bilan – Entreprises soumises aux obligations de publication de la NFRD															
Garanties financières	763	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0
Actifs sous gestion	63 064	1 308	1 308	0	37	716	19	19	0	9	4 269	1 412	0	46	725
Dont titres de créance	22 865	745	745	0	15	318	11	11	0	4	2 245	807	0	18	322
Dont instruments de capitaux propres	30 523	562	562	0	22	398	8	8	0	5	2 022	604	0	28	403

ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR (BASÉ SUR LES CAPEX) | 1/3

En millions d'euros	Valeur comptable [brute] totale	Date de référence des informations : 2023													
		Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)				
		Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
		Dont durable sur le plan environnemental aligné sur la taxonomie					Dont durable sur le plan environnemental aligné sur la taxonomie				Dont durable sur le plan environnemental aligné sur la taxonomie				
			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habitant			Dont utilisation du produit	Dont habitant			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habitant	
GAR - Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur															
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	2 256	71	30	0	2	14	5	0	0	0	76	30	0	2	14
Entreprises financières	1 238	30	12	0	0	9	0	0	0	0	30	12	0	0	9
Etablissements de crédit	1 084	17	6	0	0	6	0	0	0	0	17	6	0	0	6
Prêts et avances	358	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	726	17	6	0	0	6	0	0	0	0	17	6	0	0	6
Instruments de capitaux propres	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		0	0
Autres entreprises financières	154	13	6	0	0	3	0	0	0	0	13	6	0	0	3
dont entreprises d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et avances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		0	0
dont sociétés de gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et avances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		0	0
dont entreprises d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et avances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		0	0
Entreprises non financières	200	41	18	0	1	5	5	0	0	0	46	19	0	1	5

ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR (BASÉ SUR LES CAPEX) | 3/3

En millions d'euros	Valeur comptable [brute] totale	Date de référence des informations : 2023													
		Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)				
		Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
		Dont durable sur le plan environnemental aligné sur la taxonomie					Dont durable sur le plan environnemental (aligné sur la taxonomie)				Dont durable sur le plan environnemental (aligné sur la taxonomie)				
			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant	
Instruments de capitaux propres	0														
Dérivés	50														
Prêts interbancaires à vue	88														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	165														
Autres catégories d'actifs (goodwill, matières premières, etc.)	1 301														
Total des actifs du GAR	6 414	71	30	0	2	14	5	0	0	0	76	30	0	2	14
Actifs n'entrant pas dans le calcul du GAR	5 896														
Administrations centrales et émetteurs supranationaux	609														
Expositions sur des banques centrales	4 903														
Portefeuille de négociation	384														
Total des actifs	12 310	71	30	0	2	14	5	0	0	0	76	30	0	2	14
Expositions de hors bilan – Entreprises soumises aux obligations de publication de la NFRD															
Garanties financières	763	7	2	0	0	0	1	0	0	0	8	2	0	0	0
Actifs sous gestion	63 064	2 172	2 172		90	1 010	75	75		24	6 840	2 451	0	114	1 034
Dont titres de créance	22 865	1 335	1 335		35	536	25	25		10	3 168	1 458	0	44	545
Dont instruments de capitaux propres	30 523	834	834		56	473	50	50		14	3 668	990	0	70	487

GAR INFORMATION PAR SECTEUR (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES) | 1/2

Ventilation par secteur - Niveau à 4 chiffres de la NACE (code et intitulé) En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + P + BE)			
	Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD		Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD		Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD	
	Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCM)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCM)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCA)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCA)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan environ- nemental (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan environ- nemental (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)
PKNAC												
A.02.10 Sylviculture, Exploitation forestière, Services annexes	0,0	0,0	1,3		0,0	0,0	1,3		0,0	0,0	1,3	
C.17 Industrie du papier et du carton	4,5	0,0	0,2		4,5	0,0	0,2		4,5	0,0	0,2	
C.20.13 Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	0,0	0,0	0,4		0,0	0,0	0,4		0,0	0,0	0,4	
C.20.14 Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	0,9	0,0	0,0		0,9	0,0	0,0		0,9	0,0	0,0	
C.23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,0	0,0	0,0		3,0	0,0	0,0		3,0	0,0	0,0	
C.24.42 Production d'aluminium	0,0	0,0	0,5		0,0	0,0	0,5		0,0	0,0	0,5	
C.27 Fabrication d'équipements électriques	2,0	0,2	0,0		2,0	0,0	0,0		2,0	0,2	0,0	
C.28 Fabrication de machines et d'équipement	0,0	0,0	0,3		0,0	0,0	0,3		0,0	0,0	0,3	
C.29.10 Fabrication de moteurs pour véhicules	1,4	0,1	0,0		1,4	0,0	0,0		1,4	0,1	0,0	
D.35.11 Production d'électricité à partir de sources non renouvelables	5,5	1,2	91,0		5,5	0,0	91,0		5,5	1,2	91,0	
D.35.12 Transmission d'électricité	1,0	1,0	0,0		1,0	0,0	0,0		1,0	1,0	0,0	
D.35.22 Distribution de combustibles gazeux	0,0	0,0	2,1		0,0	0,0	2,1		0,0	0,0	2,1	
E.36.00 Captage, traitement et distribution d'eau	2,0	0,2	0,0		2,0	0,0	0,0		2,0	0,2	0,0	
F.41 Construction d'immeubles résidentiels et non résidentiels	0,0	0,0	2,7		0,0	0,0	2,7		0,0	0,0	2,7	
F.43.21 Installation électrique	0,0	0,0	1,0		0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	1,0	
H.53.20 Autre activités de poste et de courrier	0,3	0,0	0,0		0,3	0,0	0,0		0,3	0,0	0,0	
K.61 Télécommunication	1,8	0,0	9,1		1,8	0,0	9,1		1,8	0,0	9,1	

GAR INFORMATION PAR SECTEUR (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES) | 2/2

Ventilation par secteur - Niveau à 4 chiffres de la NACE (code et intitulé) En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + P + BE)			
	Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD		Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD		Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD	
	Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCM)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCM)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCA)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCA)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan environ- nemental (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan environ- nemental (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)
PKNAC												
K.62 Programmation informatique, conseil et autres activités liées	5,3	0,0	7,9		5,3	0,0	7,9		5,3	0,0	7,9	
M.68 Activités immobilières	0,0	0,0	9,0		0,0	0,0	9,0		0,0	0,0	9,0	
M.68.11 Transactions sur biens immobiliers propres	0,0	0,0	20,5		0,0	0,0	20,5		0,0	0,0	20,5	
M.68.20 Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués	0,0	0,0	7,2		0,0	0,0	7,2		0,0	0,0	7,2	
M.68.32 Administration de biens immobiliers	0,0	0,0	3,1		0,0	0,0	3,1		0,0	0,0	3,1	
	27,7	2,7	156,3		27,7	0,0	155,3		27,7	2,7	156,3	

GAR INFORMATION PAR SECTEUR (BASÉ SUR LES CAPEX) | 1/2

Ventilation par secteur - Niveau à 4 chiffres de la NACE (code et intitulé) En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + P + BE)			
	Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD		Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD		Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD	
	Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCM)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCM)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCA)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCA)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan environ- nemental (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan environ- nemental (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)
PKNAC												
A.02.10 Sylviculture, Exploitation forestière, Services annexes	0,0	0,0	1,3		0,0	0,0	1,3		0,0	0,0	1,3	
C.17 Industrie du papier et du carton	4,5	0,0	0,2		4,5	0,0	0,2		4,5	0,0	0,2	
C.20.13 Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	0,0	0,0	0,4		0,0	0,0	0,4		0,0	0,0	0,4	
C.20.14 Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	0,9	0,0	0,0		0,9	0,0	0,0		0,9	0,0	0,0	
C.23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,0	0,7	0,0		3,0	0,0	0,0		3,0	0,7	0,0	
C.24.42 Production d'aluminium	0,0	0,0	0,5		0,0	0,0	0,5		0,0	0,0	0,5	
C.27 Fabrication d'équipements électriques	2,0	0,2	0,0		2,0	0,0	0,0		2,0	0,2	0,0	
C.28 Fabrication de machines et d'équipement	0,0	0,0	0,3		0,0	0,0	0,3		0,0	0,0	0,3	
C.29.10 Fabrication de moteurs pour véhicules	1,4	0,3	0,0		1,4	0,0	0,0		1,4	0,3	0,0	
D.35.11 Production d'électricité à partir de sources non renouvelables	5,5	3,3	91,0		5,5	0,0	91,0		5,5	3,3	91,0	
D.35.12 Transmission d'électricité	1,0	1,0	0,0		1,0	0,0	0,0		1,0	1,0	0,0	
D.35.22 Distribution de combustibles gazeux	0,0	0,0	2,1		0,0	0,0	2,1		0,0	0,0	2,1	
E.36.00 Captage, traitement et distribution d'eau	2,0	1,1	0,0		2,0	0,0	0,0		2,0	1,1	0,0	
F.41 Construction d'immeubles résidentiels et non résidentiels	0,0	0,0	2,7		0,0	0,0	2,7		0,0	0,0	2,7	
F.43.21 Installation électrique	0,0	0,0	1,0		0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	1,0	
H.53.20 Autre activités de poste et de courrier	0,3	0,0	0,0		0,3	0,0	0,0		0,3	0,0	0,0	
K.61 Télécommunication	1,8	0,0	9,1		1,8	0,0	9,1		1,8	0,0	9,1	

GAR INFORMATION PAR SECTEUR (BASÉ SUR LES CAPEX) | 2/2

Ventilation par secteur - Niveau à 4 chiffres de la NACE (code et intitulé) En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + P + BE)			
	Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD		Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD		Entreprises non financières sujettes à NFRD		PME et entreprises non financières non sujettes à NFRD	
	Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCM)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCM)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCA)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan en- vironnemental (CCA)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan environ- nemental (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)	Millions d'EUR	Dont durable sur le plan environ- nemental (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)
PKNAC												
K.62 Programmation informatique, conseil et autres activités liées	5,3	0,0	7,9		5,3	0,0	7,9		5,3	0,0	7,9	
M.68 Activités immobilières	0,0	0,0	9,0		0,0	0,0	9,0		0,0	0,0	9,0	
M.68.11 Transactions sur biens immobiliers propres	0,0	0,0	20,5		0,0	0,0	20,5		0,0	0,0	20,5	
M.68.20 Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués	0,0	0,0	7,2		0,0	0,0	7,2		0,0	0,0	7,2	
M.68.32 Administration de biens immobiliers	0,0	0,0	4,5		0,0	0,0	4,5		0,0	0,0	4,5	
	27,7	6,6	157,6		27,7	0,0	156,6		27,7	6,6	157,6	

ICP GAR ENCOURS (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES) | 1/2

% (du total des actifs couverts au dénominateur)	Date de référence des informations : 2023														Part du total des actifs couverts
	Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
		Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant		
GAR - Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur															
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	2,2%	0,4%	0,0%	0,0%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%	0,4%	0,0%	0,0%	0,3%	18,3%
Entreprises financières	2,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,3%	10,1%
Etablissements de crédit	1,5%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,5%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	8,8%
Prêts et avances	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	2,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,2%	5,9%
Instruments de capitaux propres															0,0%
Autres entreprises financières	6,0%	1,4%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,0%	1,4%	0,0%	0,0%	1,1%	1,2%
dont entreprises d'investissement															0,0%
Prêts et avances															0,0%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)															0,0%
Instruments de capitaux propres															0,0%
dont sociétés de gestion															0,0%
Prêts et avances															0,0%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)															0,0%
Instruments de capitaux propres															0,0%
dont entreprises d'assurance															0,0%
Prêts et avances															0,0%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)															0,0%
Instruments de capitaux propres															0,0%
Entreprises non financières	11,8%	3,1%	0,0%	0,0%	1,3%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	12,8%	3,2%	0,0%	0,0%	1,3%	1,6%

ICP GAR ENCOURS (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES) | 2/2

% (du total des actifs couverts au dénominateur)	Date de référence des informations : 2023														Part du total des actifs couverts
	Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
		Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habitant			Dont utilisation du produit	Dont habitant			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habitant		
Prêts et avances	4,9%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	19,6%	5,9%	0,0%	0,0%	2,7%	2,1%	0,1%	0,0%	0,1%	21,7%	6,0%	0,0%	0,0%	2,8%	0,8%
Instruments de capitaux propres															0,0%
Ménages	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,6%
dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels															0,0%
dont prêts à la rénovation de bâtiments															0,0%
dont prêts pour véhicules à moteur															0,0%
Financement d'administrations locales															0,0%
Financement de logements															0,0%
Autres financements d'administrations locales															0,0%
Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux															0,0%
Total des actifs du GAR	0,8%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%	52,1%

ICP GAR ENCOURS (BASÉ SUR LES CAPEX) | 1/2

% (du total des actifs couverts au dénominateur)	Date de référence des informations : 2023														Part du total des actifs couverts
	Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
		Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont habilitant			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant		
GAR - Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur															
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	3,1%	1,3%	0,0%	0,1%	0,6%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	1,3%	0,0%	0,1%	0,6%	18,3%
Entreprises financières	2,4%	0,9%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%	0,9%	0,0%	0,0%	0,7%	10,1%
Etablissements de crédit	1,6%	0,5%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	0,5%	0,0%	0,0%	0,5%	8,8%
Prêts et avances	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	2,4%	0,8%	0,0%	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%	0,8%	0,0%	0,0%	0,8%	5,9%
Instruments de capitaux propres															0,0%
Autres entreprises financières	8,4%	3,8%	0,0%	0,1%	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	8,4%	3,8%	0,0%	0,1%	2,0%	1,2%
dont entreprises d'investissement															0,0%
Prêts et avances															0,0%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)															0,0%
Instruments de capitaux propres															0,0%
dont sociétés de gestion															0,0%
Prêts et avances															0,0%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)															0,0%
Instruments de capitaux propres															0,0%
dont entreprises d'assurance															0,0%
Prêts et avances															0,0%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)															0,0%
Instruments de capitaux propres															0,0%
Entreprises non financières	20,4%	9,2%	0,0%	0,7%	2,3%	2,7%	0,1%	0,0%	0,1%	23,1%	9,3%	0,0%	0,7%	2,5%	1,6%

ICP GAR ENCOURS (BASÉ SUR LES CAPEX) | 2/2

% (du total des actifs couverts au dénominateur)	Date de référence des informations : 2023														Part du total des actifs couverts
	Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
		Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habitant			Dont utilisation du produit	Dont habitant			Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habitant		
Prêts et avances	10,5%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	0,0%	0,0%	0,0%	13,5%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
Titres de créance, y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	31,4%	16,6%	0,0%	1,5%	5,0%	2,4%	0,2%	0,0%	0,3%	33,8%	16,9%	0,0%	1,5%	5,3%	0,8%
Instruments de capitaux propres															0,0%
Ménages	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,6%
dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels															0,0%
dont prêts à la rénovation de bâtiments															0,0%
dont prêts pour véhicules à moteur															0,0%
Financement d'administrations locales															0,0%
Financement de logements															0,0%
Autres financements d'administrations locales															0,0%
Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux															0,0%
Total des actifs du GAR	1,1%	0,5%	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	0,5%	0,0%	0,0%	0,2%	52,1%

ICP DES EXPOSITIONS DE HORS BILAN (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)

% (par rapport au total des actifs hors bilan éligibles)		Date de référence des informations : 2023														
		Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
					Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant						Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant	
1	Garanties financières (ICP FinGuar)	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	Actifs sous gestion (ICP AuM)	2,1%	2,1%	0,0%	0,1%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,8%	2,2%	0,0%	0,1%	1,1%	

ICP DES EXPOSITIONS DE HORS BILAN (BASÉ SUR LES CAPEX)

% (par rapport au total des actifs hors bilan éligibles)		Date de référence des informations : 2023														
		Atténuation du changement climatique (CCM)					Adaptation au changement climatique (CCA)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
					Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant						Dont utilisation du produit	Dont transitoire	Dont habilitant	
1	Garanties financières (ICP FinGuar)	0,9%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	
2	Actifs sous gestion (ICP AuM)	3,4%	3,4%	0,0%	0,1%	1,6%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	10,8%	3,9%	0,0%	0,2%	1,6%	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET AUX GAZ FOSSILES PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN

Ligne	Activités liées à l'énergie nucléaire	
1	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration, et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	Non
2	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	Oui
3	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	Oui
	Activités liées au gaz fossile	
4	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	Oui
5	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	Oui
6	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	Non

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (DÉNOMINATEUR)
PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,2	0,0%	0,2	0,0%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxinomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	9,8	0,2%	9,7	0,2%	0,2	0,0%
8	Total ICP applicable	6 413,9	0,2%	6 413,9	0,5%	6 413,9	0,0%

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (DÉNOMINATEUR)
PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN (BASÉ SUR LES CAPEX)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,4	0,0%	0,4	0,0%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxinomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	29,9	0,5%	29,7	0,5%	0,2	0,0%
8	Total ICP applicable	6 413,9	0,5%	6 413,9	0,5%	6 413,9	0,0%

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (NUMÉRATEUR)
PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,2	2,1%	0,2	2,1%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,2%	0,0	0,2%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,1%	0,0	0,1%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxinomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au numérateur de l'ICP applicable	9,8	97,5%	9,8	97,5%	10,0	100,0%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques alignées sur la taxinomie au numérateur de l'ICP applicable	10,0	100,0%	10,0	100,0%	10,0	100,0%

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (NUMÉRATEUR)
PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN (BASÉ SUR LEX CAPEX)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,2%	0,0	0,2%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,4	1,3%	0,4	1,3%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxinomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au numérateur de l'ICP applicable	29,9	98,5%	29,9	98,5%	30,3	100,0%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques alignées sur la taxinomie au numérateur de l'ICP applicable	30,3	100,0%	30,3	100,0%	30,3	100,0%

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI
PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,8	0,0%	0,8	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	2,8	0,0%	2,8	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur celle-ci, non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	37,1	0,6%	15,0	0,2%	1,7	0,0%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur celle-ci, au dénominateur de l'ICP applicable	40,6	0,6%	18,5	0,3%	1,7	0,0%

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI
PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN (BASÉ SUR LES CAPEX)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,3	0,0%	0,3	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	1,9	0,0%	1,9	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur celle-ci, non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	43,6	0,7%	38,4	0,6%	5,2	0,1%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur celle-ci, au dénominateur de l'ICP applicable	45,9	0,7%	40,7	0,6%	5,2	0,1%

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 1 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 2 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 3 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,3	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 4 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 5 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 6 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques non éligibles à la taxinomie et non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	6 363,1	99,2%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques non éligibles à la taxinomie au dénominateur de l'ICP applicable	6 363,3	99,2%

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE PAR RAPPORT AUX ACTIFS DU BILAN (BASÉ SUR LES CAPEX)

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 1 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 2 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,3	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 3 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,1	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 4 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 5 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,1	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 6 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques non éligibles à la taxinomie et non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	6 337,2	98,8%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques non éligibles à la taxinomie au dénominateur de l'ICP applicable	6 337,8	98,8%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET AUX GAZ FOSSILES PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION

Ligne	Activités liées à l'énergie nucléaire	
1	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration, et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	Non
2	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	Oui
3	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	Oui
Activités liées au gaz fossile		
4	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	Oui
5	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	Oui
6	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	Oui

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (DÉNOMINATEUR)
PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,2	0,0%	0,2	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	20,4	0,0%	20,4	0,0%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,5	0,0%	0,5	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,6	0,0%	0,6	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxinomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	1 390,6	2,2%	1 286,6	2,0%	18,8	0,0%
8	Total ICP applicable	63 063,9	2,2%	63 063,9	2,1%	63 063,9	0,0%

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (DÉNOMINATEUR)
PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION (BASÉ SUR LES CAPEX)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	3,0	0,0%	3,0	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	26,2	0,0%	26,2	0,0%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,3	0,0%	0,3	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,2	0,0%	0,2	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxinomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	2 421,7	3,8%	2 142,6	3,4%	75,3	0,1%
8	Total ICP applicable	63 063,9	3,9%	63 063,9	3,4%	63 063,9	0,1%

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (NUMÉRATEUR)
PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,2	0,0%	0,2	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	20,4	1,4%	20,4	1,4%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,5	0,0%	0,5	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,6	0,0%	0,6	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxinomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au numérateur de l'ICP applicable	1 390,6	98,5%	1 286,6	91,1%	18,8	1,3%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques alignées sur la taxinomie au numérateur de l'ICP applicable	1 412,2	100,0%	1 412,2		1 412,2	

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (NUMÉRATEUR)
PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION (BASÉ SUR LES CAPEX)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	3,0	0,1%	3,0	0,1%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	26,2	1,1%	26,2	1,1%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,3	0,0%	0,3	0,0%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,2	0,0%	0,2	0,0%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxinomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxinomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au numérateur de l'ICP applicable	2 421,7	98,8%	2 142,6	87,4%	75,3	3,1%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques alignées sur la taxinomie au numérateur de l'ICP applicable	2 451,4	100,0%	2 451,4		2 451,4	

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI
PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,3	0,0%	0,3	0,0%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	55,1	0,1%	55,1	0,1%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	49,9	0,1%	49,9	0,1%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	9,6	0,0%	9,6	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur celle-ci, non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	2 742,1	4,3%	--	--	--	--
8	Montant total et proportion totale des activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur celle-ci, au dénominateur de l'ICP applicable	2 856,9	100,0%	--	--	--	--

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI
PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION (BASÉ SUR LES CAPEX)**

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,3	0,0%	0,3	0,0%	0,0	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	34,0	0,1%	34,0	0,1%	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	38,9	0,1%	38,9	0,1%	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxinomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0,1	0,0%	0,1	0,0%	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur celle-ci, non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	4 315,2	6,8%	--	--	--	--
8	Montant total et proportion totale des activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur celle-ci, au dénominateur de l'ICP applicable	4 388,5	100,0%	--	--	--	--

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION (BASÉ SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES)

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 1 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 2 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,7	0,0%
3	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 3 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	7,8	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 4 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 5 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 6 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques non éligibles à la taxinomie et non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	58 786,3	93,2%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques non éligibles à la taxinomie au dénominateur de l'ICP applicable	58 794,8	93,2%

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE PAR RAPPORT AUX ACTIFS SOUS GESTION (BASÉ SUR LES CAPEX)

Ligne	Activités économiques (en millions d'euros)	Montant	%
1	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 1 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
2	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 2 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	32,4	0,1%
3	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 3 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	8,7	0,0%
4	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 4 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
5	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 5 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	4,8	0,0%
6	Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 6 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxinomie, conformément à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0,0	0,0%
7	Montant et proportion des autres activités économiques non éligibles à la taxinomie et non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	56 178,1	89,1%
8	Montant total et proportion totale des activités économiques non éligibles à la taxinomie au dénominateur de l'ICP applicable	56 224,0	89,2%

INFORMATIONS QUALITATIVES SELON L'ANNEXE XI DU RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2021/217

Le ratio d'actifs verts doit être fourni pour les actifs au bilan ainsi que pour les éléments hors bilan qui couvrent les garanties financières et les actifs sous gestion pour lesquels l'entreprise financière est responsable des décisions d'investissement. Conformément aux exigences du règlement, ODDO BHF publie tous les indicateurs clés de performance sur une base consolidée, en tenant compte de tous les actifs, garanties financières et actifs sous gestion du groupe. Conformément au règlement, les activités alignées sur la taxonomie doivent être calculées en multipliant les positions respectives par les proportions d'activités éligibles, alignées, habilitantes et transitoires publiées par les débiteurs de ces positions. Les données nécessaires sont récupérées auprès de fournisseurs de données sous contrat qui se sont spécialisés dans la distribution de données financières.

Les activités économiques alignées sur la taxonomie sont principalement menées par nos activités de trésorerie et de gestion d'actifs par le biais d'investissements dans des titres négociables qui sont pondérés par les indicateurs d'alignement moyens des émetteurs. En raison de l'orientation stratégique de ODDO BHF, très peu d'activités sont alignées sur la taxonomie dans le domaine des prêts aux entreprises. Les prêts et les garanties dans les secteurs d'activité de banque privée et International Banking (financement du commerce international) ne présentent pas de positions alignées en raison du fait que ODDO BHF n'est pas actif dans le financement d'investissements privés spécifiques alignés sur la taxonomie de l'UE (isolation thermique ou véhicules électriques) et que les contreparties ne sont pas soumises à la législation européenne (contreparties de l'activité de financement du commerce international). En décembre 2023, en raison de la première publication des données alignées sur la taxonomie, aucune donnée d'alignement n'était disponible concernant les entreprises financières. Les positions correspondantes sont présentées comme non éligibles et non alignées.

Fin 2023, la Commission européenne a publié un projet de réponses aux questions fréquemment posées, qui contient des informations explicatives ainsi que des exigences supplémentaires. En raison de la publication tardive, toutes les exigences supplémentaires n'ont pas pu être remplies par ODDO BHF. Comme beaucoup d'autres institutions financières, nous ne publions pas les déclarations de

nouvelles activités. Nous n'appliquons pas non plus les modèles pour les gestionnaires d'actifs pour nos positions de gestion d'actifs. Néanmoins, les positions de gestion d'actifs sont présentées sur une base consolidée dans les tableaux « ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR » au bas de la page (pages 92, 93, 98 et 99) et « ICP DES EXPOSITIONS DE HORS BILAN » (pages 116-117) sans perte d'informations significatives.

Suite à la mise en œuvre du règlement délégué (UE) 2022/1288 introduisant les exigences de « niveau 2 » du règlement sur la divulgation en matière de finance durable (« SFDR »), l'activité de gestion d'actifs du Groupe ODDO BHF a décidé de s'engager à un minimum d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE dans une grande partie de ses fonds ouverts. Ces engagements minimaux ont été reflétés dans les informations précontractuelles des fonds ouverts concernés. Cette décision a été motivée par la volonté d'accroître le caractère écologique des fonds ouverts concernés et de proposer à nos clients finaux des « investissements durables », tels que définis dans le règlement SFDR, en lien avec le règlement délégué (UE) 2021/1253 modifiant le cadre de la MiFID II en introduisant des préférences en matière de durabilité.

Notre service de gestion privée a adopté une approche similaire en s'engageant à réaliser un minimum d'investissements alignés sur la taxonomie européenne dans le cadre de la gestion discrétionnaire centralisée de portefeuille (GPD) en Allemagne et en France. Comme certains de nos clients ont des préférences en matière de durabilité, telles que définies dans le règlement délégué (UE) 2021/1253, il était important d'adapter notre offre et de proposer une solution de gestion de portefeuille discrétionnaire qui reflète les préférences de nos clients en matière d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. En ce qui concerne notre portefeuille de crédit aux entreprises, une grande partie de nos contreparties ne sont pas soumises à l'obligation de publier des informations non financières conformément à l'article 19 bis ou à l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE (« directive sur les rapports non financiers » ou « NFRD »). L'alignement de la taxonomie de l'UE de cette activité de financement est donc vraiment faible. L'alignement de nos portefeuilles de trésorerie sur la taxonomie européenne reste limité car ils sont exposés à des émetteurs supranationaux et/ou souverains qui ne sont pas dans le champ d'application du règlement sur

la taxonomie européenne, ainsi qu'à des banques qui reporteront pour la première fois leurs indicateurs d'alignement sur la taxonomie européenne à partir de 2024 pour celles qui sont soumises à la directive sur le reporting de durabilité. Compte tenu de ces limitations, ODDO BHF n'a pas encore intégré la taxonomie de l'UE comme un indicateur stratégique pour sa stratégie commerciale, mais cela reste un indicateur pertinent pour la conception de certains produits dans nos activités PWM et AM.

LE GROUPE ODDO BHF MÈNE DES ACTIVITÉS DE NÉGOCE DANS DIVERS DÉPARTEMENTS AVEC DES PRODUITS ET DES MARCHÉS DIFFÉRENTS

Au sein d'ODDO BHF SE, le FX-trading-desk négocie des opérations au comptant, des contrats à terme de gré à gré et des options de gré à gré sur les devises avec des clients (principalement des entreprises) et des établissements de crédit en tant que partenaires de couverture. La plateforme des fonds institutionnels négocie des parts de fonds, servant d'intermédiaire entre la société d'investissement et les investisseurs institutionnels. En outre, le Flow Trading Desk négocie des dérivés d'actions négociés en bourse sur la base d'une commission à la demande des clients ; seules les positions non fermées font partie des comptes propres. ODDO BHF Capital Markets SE est active dans le négoce de titres à revenu fixe et d'actions ainsi que dans le sponsoring désigné. L'unité s'occupe des obligations et des actions des petites et moyennes entreprises. Au niveau de ODDO BHF SCA, ODDO BHF Metals est active dans l'intermédiation physique sur le marché des métaux non ferreux (en particulier l'aluminium, le cuivre, le zinc, l'étain). Les contreparties de l'unité sont principalement des entreprises de taille moyenne et quelques grandes entreprises impliquées dans la production et le traitement des métaux. ODDO BHF Fixed Income, principalement situé chez ODDO BHF SCA, agit en tant que fournisseur de liquidité pour tous les types d'obligations et négocie en particulier à la demande des gestionnaires d'actifs. En outre, elle est active dans les opérations de repo et de prêt de titres et fournit des services de vente avec une couverture paneuropéenne. ODDO BHF Equities, également situé principalement chez ODDO BHF SCA, effectue le courtage d'actions à la demande des clients sur la base de commissions, en se concentrant sur la zone euro. Seule une petite partie des activités (facilitation des échanges) est classée dans le

portefeuille de négociation. Les unités opérationnelles susmentionnées ne sont pas encore limitées en termes d'actifs ou d'émetteurs selon les critères de la taxonomie. Les activités reflètent les opportunités de l'environnement de marché actuel.

ODDO BHF dépend, pour ses activités de financement et d'investissement, des informations fournies par ses contreparties en termes d'alignement sur la taxonomie de l'UE. La disponibilité des données reste difficile, en particulier pour nos portefeuilles d'investissement et de financement exposés aux entreprises privées, aux petites et moyennes entreprises, et aux entreprises non européennes qui n'entrent pas dans le champ d'application du règlement sur la taxonomie de l'UE. En réalité, l'économie est loin d'être verte au sens du règlement de l'UE sur la taxonomie. Il est donc normal de publier un faible ratio d'actifs verts. Mais nous pensons, comme l'a souligné la Commission européenne, que le caractère « vert » de nos contreparties va augmenter et, par conséquent, le caractère « vert » de nos actifs également. ODDO BHF utilisera le Green Asset Ratio comme un KPI de suivi qui sera présenté une fois par an au Conseil d'administration et au Comité de direction générale afin de suivre l'évolution de la part verte des activités financières. A ce stade, il n'y a pas de volonté de faire du ratio d'actifs verts un KPI stratégique avec un objectif contraignant à atteindre au niveau du groupe. Néanmoins, nos services de gestion d'actifs et de banque privée pourraient accroître leurs engagements en matière d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE pour certains produits financiers, à condition que cela ne compromette pas d'autres objectifs financiers et de risque.

